

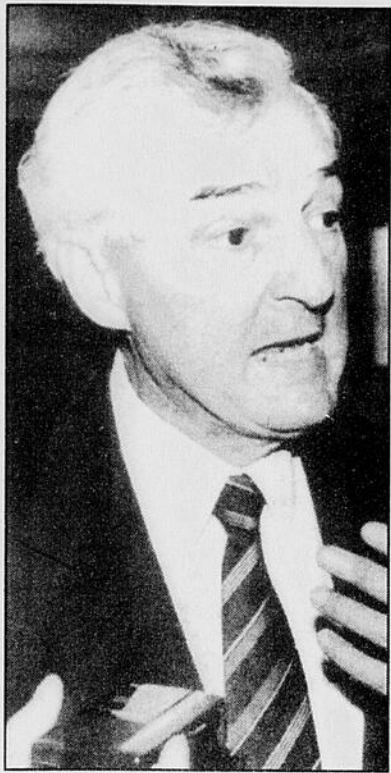
# La Tribune

Jeudi  
SHERBROOKE  
20 mai 1993  
84e ANNÉE - No 76  
0,50 (WEEKEND 1,25) Plus taxes



## ECONOMIE C1

Power Corporation  
a les yeux rivés  
sur la Chine



Paul Desmarais, président de Power Corporation.

## ONTARIO C8

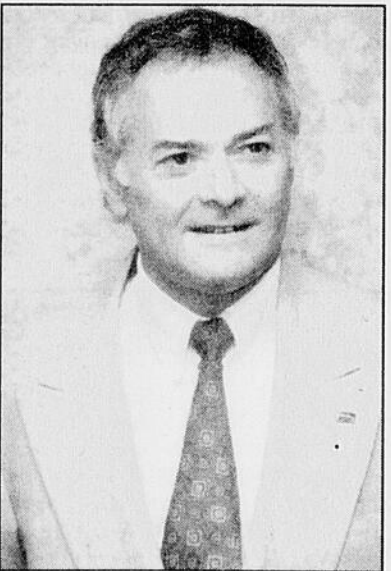
Budget: la plus  
forte hausse  
d'impôt jamais vue

## MAASTRICHT C10

La Grande-Bretagne  
se dit prête à  
emboîter le pas

## IMMOBILIER A5

Vincent Roselli  
premier vendeur  
Century 21 au pays



## MÉTÉO A2

(140e jour de l'année)

Variable: 16 à 5  
Lever du soleil: 5h12  
Coucher du soleil: 20h17  
Demain: variable

## AUJOURD'HUI

Cahier spécial



Une réalisation du  
service de la publicité  
de La Tribune.

# Bell veut un 9-1-1 à 41 sous

Michel HÉBERT Ottawa (PC)

Parce qu'ils sont moins nombreux que les Ontariens, les Québécois paieront plus cher pour être branchés à un système 911 provincial, a indiqué hier un porte-parole de la compagnie.

«Il y a trois millions d'habitants de moins au Québec et deux fois plus de municipalités, il y aura donc

plus de centres de réponses à raccorder au système», a expliqué Mme Sylvie Bastien, porte-parole de Bell Canada.

Si le projet de Bell est accepté par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, les Québécois devront payer 41 sous par mois pour être branchés à un réseau 911 provincial.

Les Ontariens paieront ce service 30 sous par mois, soit près de 30 pour cent de moins que les Qué-

bécois. Ces tarifs seront maintenus durant dix ans, selon Mme Bastien.

Bell Canada projette de brancher tous ses abonnés d'ici trois à cinq ans. Les investissements annuels prévus pour déployer ce système sont de l'ordre de 13 millions \$.

Actuellement, le géant de la téléphonie compte 3,4 millions d'abonnés au Québec seulement. A raison de 41 sous par mois par abonné, Bell Canada emploiera annuellement 16,73 millions \$

lorsque tous ses abonnés seront raccordés au nouveau système provincial 911. Un bénéfice brut de 3,72 millions \$ par année.

C'est à la demande expresse du ministre québécois des Communications, Lawrence Cannon, que tous les abonnés de Bell Canada contribueront au financement de ce système. «Une idée extraordinaire», selon l'expression de Mme Bastien.

Présentement, les villes paient ce service en puisant dans leur budget.

# Les 3 morts laissent un grand vide

Les ex-détenus et le personnel de la maison La Traverse restent bouleversés

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Il y avait un grand vide... et une bonne boule d'émotion à avaler, hier, à la maison de transition La Traverse, rue Montréal, à Sherbrooke, à la suite de la tragédie routière survenue la veille à Ascot.

La nouvelle des décès de Mme Josée Beaudoin, criminologue de formation et conseillère thérapeutique au centre de même que de deux pensionnaires, Eric Lattereur et Lowell Saurette, a bouleversé les membres du personnel et les résidents.

«Nous sommes encore sous le coup du drame», ont souligné M. Gaëtan Cloutier et Mme Stella Trudeau, respectivement directeur général et directrice administrative de La Traverse.

M. Cloutier a appris la nouvelle tragique, vers 22 h 30, de M. Carlo Payeur, responsable du soir au centre. Il s'est aussitôt rendu 219 rue Montréal, pour l'épauler car il y avait beaucoup à faire. Il fallait également partager la peine avec les autres pensionnaires.

Il faut savoir que mardi soir, deux groupes de pensionnaires, à bord de deux véhicules et sous la responsabilité de deux conseillers, se sont rendus au centre équestre Équitation Massawippi dans le cadre d'une activité socio-culturelle.

«Et ils ont passé une magnifique soirée», a dit M. Cloutier ce qui du



Le capitaine Jacques Gagnon de Méro-Police montre l'emplacement de l'impact mortel. La courbe serait bientôt redressée; les détails en A3.

Téléphoto, par Stéphane Gingues

reste a été exprimé dans des termes semblables par Mme Sylvie Lawrence qui avait accueilli les deux groupes au centre équestre et par M. Stéphane Gervais qui leur a servi de guide pour une randonnée d'une heure dans les sentiers.

«Tous étaient heureux. Ils s'étaient bien amusés. Un véhicule a pris la direction de North Hatley et l'autre, celle de la 108 Ouest» a indiqué Mme Lawrence.

Au centre équestre, on avait bien entendu parler de la collision, survenue à moins de deux kilomètres mais on ne se doutait pas que les victimes étaient membres d'un des deux groupes reçus dans la soirée.

La nouvelle a littéralement consterné les gens d'Équitation Massawippi qui eux aussi connaissent les dangers de cette route.

La tragédie ne remettra pas en question les programmes du volet

socio-culturel de La Traverse. C'est un accident.

Au sujet de Mme Beaudoin, elle laisse le souvenir d'une personne attentive et tenace. Elle avait débuté au centre La Traverse à titre de citoyenne bénévole.

Responsable de la réintégration des pensionnaires au travail, elle devait les épauler dans leur recherche d'emploi, les aider à se faire valoir aux yeux d'un employeur.

# L'Heureux est acquitté du meurtre

Les éléments de preuve déclarés nuls concernant l'homme de 70 ans tué au couteau

Gérald PRINCE Drummondville

Véritable coup de théâtre hier matin au palais de justice de Drummondville: Sylvain L'Heureux, âgé de 28 ans, a été acquitté de l'accusation de meurtre qui pesait contre lui au moment même où s'ouvrait son procès aux Assises du printemps.

«Ce sont des circonstances très rares dans les annales judiciaires», a raconté le juge Yves Mayrand aux 12 membres du jury (sept femmes et cinq hommes), qui avaient appris du même juge, lundi dernier, que le procès devait durer en principe deux semaines.

Sylvain L'Heureux, un résident de Drummondville, étudiant à plein temps au Cégep de Sherbrooke, avait été formellement accusé du meurtre au second degré d'André Jéres, âgé de 70 ans, un citoyen de la rue Lallemant dans le quartier sud de la ville, trouvé sans vie le soir du 15 janvier dernier, transpercé de 38 coups de couteau au thorax, à un bras et à la figure. Arrêté peu après, L'Heureux était inculqué après avoir été interrogé et avoir fourni des déclarations aux policiers de la Sûreté du Québec.

C'est le procureur de la Couronne, Me André Rompré, qui à l'ouverture du procès devant jury hier matin, a déclaré que, à la suite de décisions antérieures rendues par le juge Mayrand, il ne retenait pas d'éléments de preuve contre l'accusé.

Le juge a expliqué aux jurés que, la semaine dernière et mardi de cette semaine, il avait entendu certaines preuves qui devaient être présentées au jury, mais que, en tenant compte de la Charte canadienne des droits et libertés, il avait

jugé que ces éléments de preuve n'étaient pas admissibles au procès.

Ces éléments de preuve, qui n'ont pas résisté aux tests de la Charte canadienne, consistaient, selon Me Jean-Claude Lagacé, procureur de L'Heureux, en des déclarations que le prévenu aurait faites aux policiers au moment de son arrestation.

«Ce n'est pas un problème de moralité, mais de légalité qui vous a amenés ici», a dit le juge Mayrand aux jurés, en ajoutant que les Assises visent, non pas à s'interroger sur l'innocence ou non de l'accusé, mais sur les règles de loi en vigueur.

Après une dizaine de minutes de délibérations, quand le juré numéro 2 a rendu un verdict d'acquiescement, L'Heureux, qui avait pris place dans le box des accusés, a

émis un long soupir de soulagement et sa conjointe, Susy Fontaine, est allée l'embrasser quelques instants plus tard.

«Je suis heureux, j'ai toujours su que je n'étais pas coupable», a brièvement dit Sylvain L'Heureux, d'un naturel peu démonstratif. Il continue ses cours en électronique au Cégep de Sherbrooke et espère réussir son année, malgré les absences attribuables à ses comparutions devant le tribunal.

Pour Susy Fontaine, c'est la fin d'un cauchemar de quatre mois. Mère d'un enfant de deux ans et enceinte d'un deuxième, qu'elle attend pour le mois d'août, elle se dit «soulagée», en pensant aux nuits blanches et aux inquiétudes des derniers mois. «Il peut m'arriver n'importe quoi dans ma vie, ce ne sera pas aussi effrayant que ça», dit-

elle, en arborant un large sourire.

Le jeune couple a ensuite été accueilli à bras ouverts, à la sortie de la salle d'audience, par une douzaine de membres de leurs familles respectives.

## LA BONNE NOUVELLE

Des étudiants prometteurs

Quatre finissants en technologies du génie électrique, dans le champ de l'électronique et des systèmes ordonnés, du Collège de Sherbrooke, ont obtenu le premier et le deuxième prix dans la catégorie des technologies légères lors de l'exposition annuelle Technelec organisée par la Ligue de l'électricité du Québec du Collège Maisonneuve de Montréal.

Hugo Lagrandeur et Sylvain Lamontagne, finissants en électronique, ont décroché le premier prix avec leur projet «Indicateur de consommation électrique», tandis que Jamiek Lavoie et Guy Richard, finissants en technologie de systèmes ordonnés, ont obtenu le deuxième prix avec leur projet «Système d'acquisition de données pour mouliniers à bois».

Les deux équipes ont obtenu respectivement des bourses de 750 \$ et 250 \$.

Ces projets primés se retrouveront parmi la trentaine qui seront présentés au public et aux entreprises lors des «portes ouvertes» du département des technologies du génie électrique le 26 mai, de 13h30 à 17 heures et de 19 à 22 heures au pavillon 2, niveau 4 du Collège de Sherbrooke.



Sylvain L'Heureux, Susy Fontaine et les avocats Yves Charbonneau et Jean-Claude Lagacé, immédiatement après l'acquiescement de L'Heureux.

Quand la  
construction  
ne va pas



## DOSSIER

«Le travail  
au noir, ça  
appauvrit»

- 7 -

Sherbrooke

Les gens ne réagissent pas au travail au noir. Pourtant, c'est là un facteur d'appauvrissement collectif incroyable...

Jean-Paul Longchamps est un entrepreneur en construction bien connu dans la région de Sherbrooke. Ex-président de la Chambre de commerce de Sherbrooke, il se spécialise dans la construction industrielle, commerciale et résidentielle. Il a l'habitude de ne pas mâcher ses mots.

En entrevue, il déclare son étonnement devant l'incertie et même l'encouragement du public à l'endroit du travail au noir dans toutes les sphères d'activités humaines car, rappelle-t-il, la construction n'a pas d'exclusivité dans le domaine. Il étend même le raisonnement à l'achat transfrontalier et à la contrebande de toutes sortes.

«On dirait que les gens ne le comprennent pas. Le travail au noir ne contribue pas au partage du fardeau fiscal. Le travailleur au noir ne paie pas d'impôt, ni de taxes. Et pire encore, il prive un vrai travailleur de pouvoir le faire. L'obligant au contraire à s'inscrire au chômage ou à l'aide sociale. Alors non seulement le travail au noir ne garnit pas le coffre de l'État, il vient en même temps y puiser. Au bout de la ligne, les contribuables sont davantage taxés... C'est une roue infernale...»

Dans la construction, dit-il, c'est l'enfer. Et il faut déployer bien de l'énergie pour réussir.

Raynald Fauteux, un entrepreneur en construction résidentielle, abonde dans ce sens. «C'est rendu tellement dur que tu es même surpris quand tu décroches un contrat. Ton premier réflexe est de te demander si tu n'as pas commis une erreur de calcul. Les marges de profit sont tellement minces... Des entrepreneurs soumissionnent à perte, pensant se rattraper sur la main-d'oeuvre...»

Quoi qu'il en soit, un entrepreneur qui marche droit devra payer son manœuvre 17,91 \$ de l'heure, selon la grille des tarifs mise à jour en janvier. Lorsqu'il tiendra compte des avantages sociaux et de ses diverses cotisations, il déboursera 27,17 \$ de l'heure. S'il veut y rajouter l'administration et son profit de 10 pour cent, il aura payé 35,98 \$ de l'heure pour ce manœuvre. Pour un menuisier, il devra payer 22,67 \$ avant les avantages sociaux ou 32,40 \$ de l'heure si on omet l'administration et le profit.

## À SUIVRE

**Nouveauté**

LE MINI DISC

- Disque laser enregistreur
- Lecture insensible aux chocs et vibrations
- Re-enregistreur 1 million de fois
- Disque inusable

MZZP Prix **699\$**

**VENEZ CHEZ SONY**

2005, rue King Ouest  
Sherbrooke, Québec, J1J 2E6  
(819) 346-7669

**Maison Sony**

Chez nous... l'avantage c'est Sony!

2005, rue King Ouest  
Sherbrooke, Québec, J1J 2E6  
(819) 346-7669

## Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

**Aujourd'hui** **Ce soir** **Vendredi** **Samedi** **Dimanche**



CIEL VARIABLE

max 16



PLUIE

min 5



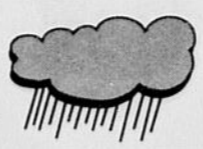
CIEL VARIABLE  
AVEC RISQUE D'ORAGE

max 18



PLUIE

6/18



PLUIE

5/18

## Dans le monde

### Aujourd'hui

	Max	Min		
Caracas	31	21	Lisbonne	19 12
Francofort	28	15	Londres	19 12
Genève	22	11	Madrid	23 09
Hong Kong	30	26	Nassau	27 22
Honolulu	29	21	Perth	19 15
La Havane	30	23	Rio	24 18
Le Caire	27	15	Rome	24 11
Lima	21	17	San Juan	34 27
			Santiago	17 08

## INDEX

Arts:	B-6	Éditorial:	A-8
Bandes dessinées:	B-5	Horoscope:	B-5
Des photos, des mots:	B-4	Info-chroniques:	B-5
Décès:	C-6	Petites annonces:	C-3
Économie:	C-1	Sports:	B-1

## EMPLOIS DU JOUR

**Technicien/ne génie industriel**  
Code prof: 2233 # 2778815  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: DEC ou CEC ou AEC, avec un ou deux ans d'expérience en génie industriel, atout si expérience caoutchouc ou textile  
Salaire: 13 \$/heure (poste trois à quatre mois)  
Fonctions: faire étude de temps et mouvement pour usine de caoutchouc.

**Magasinier/e, acheteur/euse**  
Code prof: 1472 # 2778844  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: expérience dans les achats et comme magasinier dans une usine, bilingue obligatoire, capable d'opérer chariot élévateur  
Salaire: 9,60 \$/heure  
Fonctions: effectuer achats pour l'usine et s'occupe du magasin et des pièces dans une fonderie, opère chariot élévateur.

**Opérateur/trice de machines à piquer**  
Code prof: 9451 # 2778492  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: capable de travailler debout, environnement cellulaire, personne dynamique, disponible  
Salaire: à discuter  
Fonctions: confection de vêtements.

**Lamineur/euse fibre de verre**  
Code prof: 9422 # 2778827  
Lieu: Rock Forest  
Exigences: exp. deux ans comme lamineur/euse fibre de verre, bonne dextérité manuelle, capable d'utiliser outils électriques et à l'air, bonne connaissance des produits servant au fibre de verre  
Salaire: à discuter (env. 8 \$/heure) saisonnier P.T. 40h/sem.  
Fonctions: laminer fibre de verre pour fabriquer table patio, moules, balcon, etc.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

**LA QUOTIDIENNE**  
448-9252

**L'EXTRA**  
085405

# Un monstre qui dévore asphalté et gravier

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Il est énorme, tout jaune, rugit, gronde et fait tout trembler sur son passage.

C'est le pulvérisateur «CMI RS 500», un engin, qui, dans le jargon du ministère des Transports, sert au «retraitement en place de la chaussée par pulvérisation et stabilisation».

Ce «monstre» de 400 000 \$, le plus gros du genre au Québec, offre de nombreux avantages aux municipalités qui doivent faire des travaux de voirie: il permet non seulement de récupérer le vieil asphalté et la couche de gravier que l'on retrouve dessous, mais aussi de réduire de près de moitié les coûts pour la réfection des rues, assure Claude Lapière, ingénieur chez Pavage Moto, une filiale de Sintra qui vient de faire l'acquisition de ce pulvérisateur.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier après-midi à Fleurimont, Pavage Moto a fait une brève démonstration de la capacité de ce nouveau joujou.

Selon l'ingénieur Lapière, le procédé «est aussi plus rapide qu'une reconstruction complète et ça coûte moins cher. Avant on pouvait compter 25 \$ le mètre carré, là on parle de 12 \$ le mètres carré».

Luc Fouquette, l'ingénieur de la municipalité, affirme lui que le résultat est plus durable, «d'au moins 25 ans», alors que la plupart des rues doivent normalement être refaites au bout de 20 ans.



Le pulvérisateur «CMI RS 500» récupère le vieil asphalté et la couche de gravier que l'on retrouve dessous.

Quel est ce procédé au juste?

Le pulvérisateur «broie» la surface de la rue d'une profondeur de 15 à 20 centimètres (de 6 à 8 pouces).

Le résultat obtenu, un mélange de gravier et d'asphalté broyé, est mélangé à une «émulsion asphaltique», ce qui permet de stabiliser le tout avant la nouvelle couche d'asphalté.

«Auparavant l'asphalté était défait et chargé dans des camions pour être jeté et on remplaçait le gravier, tandis que là on le récupère avec le concassé», explique le technicien Gilles Groleau, du Groupe Teknika.

### 1,5 million \$ en travaux

Le maire de Fleurimont, Julien Ducharme, a profité de l'occasion hier pour annoncer que sa municipalité consacre cette année près de 1,5 million \$ à la réfection de rues,

de même qu'en travaux d'aqueduc et d'égout.

Ainsi, 838,000 \$ iront aux travaux d'asphaltage des rues Allard sud, de Galvin à Normand, Marceau sud, de Normand à Pillette, et Normand, de Harpin à Raby, réalisés par Pavage Moto.

De plus, un contrat de 472,000 \$, confié à Excavation Marcel Toulouse, permettra la mise en place d'aqueducs, d'égouts domestiques et pluviaux, en plus de travaux de réfection de rue, entre autres sur les chemins Galvin et Biron, les rues Des Péridots et Frédérique, ainsi que Allard Sud et Du Chalumeau.

Une autre contrat, de 183,000 \$, servira au bouclage du réseau d'aqueduc et d'égout sur le chemin Des Pélerins, de même qu'à des travaux de raccordement d'aqueduc sur la rue Caravelle, le tout confié à Excavation Cormier et Lavallée.

## L'Université accueillera le 76e congrès de la Société canadienne de chimie

Sherbrooke -

Le département de chimie de l'Université de Sherbrooke sera, du 30 mai au 3 juin, l'hôte du 76e congrès de la Société canadienne de chimie.

L'occasion sera toute indiquée pour marquer le 30e anniversaire du département.

Le programme scientifique du congrès offrira près de 950 communications réparties dans 50 symposiums ou sessions générales. Cette programmation imposante nécessitera l'usage de trois hôtels de Sherbrooke.

Deux professeurs d'universités québécoises seront honorés au cours du congrès pour leur contri-

buton exceptionnelle à la chimie. J. Hubert, de l'Université de Montréal, est lauréat du prix Fisher Scientifique en chimie analytique. Il prononcera une conférence le lundi à 11h30. T.H. Chan, de l'Université McGill, prononcera sa conférence de lauréat du prix RU Lemieux en chimie organique le mardi à 16h30.

Le congrès présentera cette année encore une exposition technique avec 30 expositifs qui offrira aux participants la possibilité de se renseigner sur les derniers développements en matériel d'enseignement et de recherche. Cette exposition aura lieu dans le salon principal du Centre des congrès et ouvrira ses portes le dimanche soir, 30 mai, à 20 heures.

## L'Association des propriétaires de bateaux du Memphrémagog au bord du naufrage

Magog

À moins d'accroître le nombre de ses membres de façon considérable, l'Association des propriétaires de bateaux du Memphrémagog ne fêtera pas son troisième anniversaire.

Tel est le cri d'alarme que vient de lancer son président, M. Denis Lacasse, qui a révélé que, de 60 qu'il était en 1990, le nombre de ses membres a dégringolé à une trentaine l'an dernier.

Il a révélé qu'une ultime démarche visant à maintenir l'organisme à flot

sera faite vendredi. «Nous allons réunir les membres et, si c'est possible, les gens d'affaires dont les propriétaires d'embarcations de plaisance sont les clients à l'hôtel de ville de Canton de Magog pour tenter de leur faire comprendre que l'Association des propriétaires de bateaux du Memphrémagog ne peut survivre sans une augmentation considérable du nombre de ses membres et sans un solide soutien moral», a-t-il expliqué tout en soulignant qu'en cas d'échec de cette démarche l'organisme sera contraint d'abandonner la partie.

## Les premiers participants au Festival des harmonies arrivent aujourd'hui

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Le 64e Festival des harmonies du Québec prend le départ cet après-midi à Sherbrooke, alors que les premiers autobus jaunes déverseront leur lot de musiciens sur le campus de l'université.

7000 musiciens en provenance du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario sont attendus pour partager pendant trois jours une

même passion: la musique.

«Il n'y a que 7000 musiciens au Festival, commente le président du comité organisateur, Bruno Bisson. Mais beaucoup de jeunes jouent dans les Harmonies des écoles. C'est un facteur précieux contre le décrochage scolaire.»

Parmi les temps forts du week-end, il faut noter deux annonces importantes attendues ce soir du président d'honneur André J. Hamel et du recteur de l'Université Aldée Cabana, et qui permettront à la direction du Festival de souffler un peu quant à sa santé financière, soutient M. Bisson.

Au chapitre des manifestations musicales, les cinq meilleurs «stage bands» seront en compétition samedi soir, note M. Bisson, et pour la première fois facilement accessible au grand public, à 20 h 30 à la salle Maurice O'Bready.

Le concours de lecture à vue est aussi à surveiller, dimanche, histoire de voir si l'Harmonie de l'école Montcalm, celle qui a toujours décroché les honneurs jusqu'à maintenant, sera détrônée!

Autre temps fort: la présence, pour une troisième édition, d'un trombone de renom en atelier de maître, le montréalais Alain Trudel.

Même s'il en est à sa troisième participation, le trombone âgé de 26 ans préparait déjà avec application, hier, son passage au Festival.



Alain Trudel, trombone

«J'aime ça faire le Festival, confie-t-il. Il s'en dégage beaucoup d'énergie. C'est plein de jeunes qui veulent réussir...»

«Dans les classes de maître, poursuit-il, il y a toujours quelque chose à aller chercher, autant pour le maître que pour les élèves. Les classes de maître, ça te rappelle à toi-même des choses de base parce que tu dois reviser avant d'enseigner.»

Celui qui a commencé sa carrière de musicien à 13 ans, comme trombone dans une fanfare, a pourtant une série de succès derrière lui.

Un des meilleurs trombones au Canada? «C'est difficile à dire de soi-même! Mais je suis un des deux trombones qui gagne sa vie avec ça... Depuis septembre, j'ai déjà fait 110 concerts comme soliste.»

Sans compter son passage au dernier Congrès des trombones en Allemagne, où il était le seul américain à jouer au concert-gala; ainsi que sa participation au Camps musical des Laurentides depuis maintenant neuf ans.

«C'est bien beau d'avoir du talent, dit-il pour expliquer son attachement à la jeunesse. Mais ça prend aussi le désir de la musique pour réussir.» Et c'est ce désir qu'il tente de transmettre, année après année, aux jeunes qu'il côtoie.

**LOTTO 6-49**  
3-25-29-37-44-45 (43)

**L'EXTRA**

## CARNETS

JACQUES FORTIER, de Déry-Barrette, un gars fort actif au sein des Faucons de Sherbrooke, rêve toujours de pouvoir compter pour la période estivale sur la présence d'une mascotte aux couleurs des Faucons et qui ferait en sorte de faire la promotion de l'équipe en période morte...

demandeur de la voir... -0-

À peine cinq jours après une opération pour les cataractes, le bon vieux JERRY MATHIEU quittait son logis question de pouvoir dispenser une partie de bridge avec des amis. Pas facile à garder en place ce Jerry, n'est-ce pas!

Le maire PIERRE ROUX d'Arthabaska a visité tout dernièrement la région de Châteauguay et l'on raconte qu'il a profité du moment pour tenir un exercice de pêche au saumon. La vraie excursion, elle pourrait avoir lieu un peu plus tard... -0-

NORN HÉBERT, membre de l'AGQ-Estrie, aurait reçu de l'un de ses amis, SKIP DION, un cadeau bien spécial. Si vous avez l'occasion de le croiser sur un parcours de golf, il ne faut surtout pas se gêner et lui

Le premier tournoi de golf de nuit de LAURENT FLAMAND de Bell Cellulaire Plus, dont les profits seront versés au Panier de l'Espoir de ROCK GUERTIN, va se jouer le 14 août prochain à Venise. Une bonne nouvelle, Laurent a révélé que les 144 billets disponibles sont vendus. «L'an prochain, après une première expérience, il n'est pas impossible que l'événement se déroule sur 36 trous», de révéler Laurent, fier de son coup... -0-

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 511 2X8

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (Division La Tribune)

Livraison à domicile:  
- Camélot et camélot motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3.43  
Tare de vente du Québec: 28  
Coût à l'abonné: \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:  
Enregistrement No 1539

Abonnement par le poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:  
1 an: \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12  
6 mois: \$81.00, TPS \$ 5.67, TVQ \$ 6.93 = \$ 93.60  
3 mois: \$42.00, TPS \$ 2.94, TVQ \$ 3.60 = \$ 48.54  
1 mois: \$22.00, TPS \$ 1.54, TVQ \$ 1.88 = \$ 25.42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:  
1 an: \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68  
6 mois: \$130.00, TPS \$ 9.10, TVQ \$11.13 = \$150.23  
3 mois: \$85.00, TPS \$ 5.95, TVQ \$ 7.28 = \$ 98.23  
1 mois: \$35.00, TPS \$ 2.45, TVQ \$ 3.00 = \$ 40.45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:  
1 an: \$400.00, 6 mois: \$240.00, 3 mois: \$240.00, 1 mois: \$105.00

«La Tribune» est secrétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Les services de photos similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**LA QUOTIDIENNE**  
448-9252

**L'EXTRA**  
085405

**POUR VOTRE PETITE ANNONCE, APPELEZ À L'AVANCE!**

- vous manquez de temps?
- vous avez des problèmes à nous rejoindre?

**VOICI DES SOLUTIONS:**

- 1) Appelez à l'avance: vous pouvez fort bien placer votre annonce pour samedi dès le lundi.
- 2) Vous pouvez nous rejoindre jusqu'à 19 h 30 du lundi au jeudi inclusivement\*

**Ah oui!**

- Préparez votre texte et gardez-le en mains
- S'il y a lieu, préparez votre carte de crédit, ce sera plus rapide.

\* Les annonces prises après 16 h 30 seront publiées à partir du surlendemain.

**...C'EST D'AVANCE!  
564-0999**

**RÉSULTATS**  
Tirage du 93-05-19  
JEU DES CARTES  
POSITIONS: 4 R A 5 10  
MACHINE À SOUS  
POSITIONS: 7 7 7  
7 7 7  
7 7 7  
7 7 7  
GRANDE ROUE  
POSITIONS: 95 63 91  
Tirage du 93-05-19  
3 6 7 13 15  
26 27 28 29 30  
31 37 38 41 44  
49 50 59 63 64  
Prochain tirage 93-05-20  
T.V.A. le réseau des tirages  
Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

O.B.P.E. LOGE 67  
TÉL.: 569-1600  
240, rue Montréal Sherbrooke, Québec

**LA LOGE DES ÉLANS**

VENDEMI 21 MAI 1993  
de 11 h 30 à 14 h  
PAIN DE VIANDE  
Au profit de UNICEF-ESTRIE  
Vos hôtes: Anatole Maleporo et Jean-Louis Roy  
Contribution: 7\$  
Souper du mois  
Mercredi 26 mai 1993  
Inf.: 569-1600

### Hydro-Sherbrooke renonce à son projet

Sherbrooke (DD) - Hydro-Sherbrooke renonce à se doter d'un nouveau système de communication radio en raison de coûts jugés trop élevés et pense qu'elle pourra fort bien se débrouiller avec ses équipements actuels et les fréquences VHF présentement utilisées.

«Hydro-Sherbrooke avait demandé pour changer de système, mais on réalise que nos besoins on va très bien les rencontrer», explique le directeur général de ce service municipal, Roger Vachon.

Le conseil municipal a appuyé en début de semaine la position d'Hydro-Sherbrooke, qui se traduira par une économie de près de 1 million \$.

Selon le plan directeur déposé par Paul Gratton et Associés, le consultant engagé en 1989 par la Ville pour la mise en place du nouveau système de communication des policiers et pompiers, il en aurait coûté entre 850 000 et 1 million \$ pour quatre nouveaux sites d'antennes et l'équipement de communication.

«On va garder nos fréquences VHF actuelles», indique M. Vachon.

Invité à dire si les ennuis avec le système de communication des services de police et de lutte contre les incendies ont inspiré des craintes à Hydro-Sherbrooke, M. Vachon répond par la négative.

«Pas du tout, c'est strictement une question de coûts, on peut se débrouiller avec ce qu'on a et pour un million \$ de moins», dit-il.

Policiers et pompiers ont éprouvé en 1991 et 1992 de nombreux problèmes de réception et de transmission avec le système de communication de la compagnie Générale Électrique, acheté par la Ville au coût de 725 000 \$.

L'administration municipale avait dû déboursier 310 000 \$ pour de l'équipement additionnel afin de rendre le système fonctionnel, sans compter des frais annuels de 40 000 \$ pour la location de tours et l'entretien.

### Confirmation de la subvention pour les Jeux

Sherbrooke (DD) - Tout augure bien pour la tenue des Jeux du Québec de 1995 dans la région de Sherbrooke, puisque que le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Gaston Blackburn, a confirmé hier le versement des subventions nécessaires à la tenue de cet événement.

«C'est très positif, on a obtenu l'assurance du ministre Blackburn que Sherbrooke et Granby vont obtenir les montants qu'on avait anticipés lors de la préparation du dossier», explique le maire de Sherbrooke, Paul Gervais.

Sherbrooke doit recevoir 275 000 \$ pour les Jeux d'été, en août 1995, tandis que Granby touchera 200 000 \$ pour les Jeux d'hiver.

M. Gervais s'est rendu hier à Québec en compagnie de son homologue de Granby, Mario Girard, de même que du président des Jeux, Martin Bureau.

Après avis, le protocole d'entente avec Sports Québec sera signé «quelque part en juin», de sorte que la région est maintenant assurée d'avoir les Jeux du Québec de 1995, un événement qui exigera des déboursés de 1,2 million \$ en infrastructures et regroupera près de 4000 athlètes.

### Démarche pour la passerelle sous le pont

Sherbrooke (DD) - Les élus municipaux sherbrookoïses ont donné plus tôt cette semaine le mandat aux services techniques de la Ville de Sherbrooke de faire une demande au ministère des Transports du Québec en vue d'installer une passerelle pour cyclistes et piétons sous le pont de l'autoroute 410, qui enjambe la rivière Magog.

Ce projet, mis de l'avant par la Corporation de gestion CHARMES, permettrait de compléter le réseau riverain en reliant les deux rives de la Magog.

Il ne pourra vraisemblablement être réalisé cette année, croit le président de CHARMES, Alain Leclerc.

«Probablement pas, mais ça a été clairement identifié comme une priorité», dit-il.

«On irait en appel de propositions là-dessus et à date il y a des gens qui nous ont signifié un intérêt et laissé entendre que pour 200 000 ou 250 000 \$ c'est faisable», ajoute M. Leclerc.

### Nouvelle directrice

Magog - La Bibliothèque Memphremagog a une nouvelle directrice, Mme Diane Boulé.

Mme Boulé remplace M. Luc Riendeau qui a remis sa démission peu avant la prise en charge de l'établissement par la Ville de Magog voilà deux mois à la suite de divergences de vues avec la Ville.

La nouvelle directrice possède une expérience de 12 ans dans la gestion de bibliothèques publiques. Elle touchera un salaire annuel de 50 000 \$ et devra établir résidence à Magog d'ici à un an.

### A l'endroit même du triple accident mortel de mardi soir sur la 108

# La courbe sera très bientôt redressée

Pierre SAINT-JACQUES Ascot

Des travaux de redressement de courbe, route 108 ouest, à Ascot, à l'endroit même où trois personnes ont perdu la vie et trois autres ont subi de multiples blessures, mardi soir, débuteront à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet.

C'est ce que La Tribune a appris, hier, auprès de Mme Nathalie Lamoureux, agente d'information à la Direction régionale de Transports Québec.

Pourquoi y a-t-il eu un délai aussi long entre l'expropriation de résidents, en 1986 et les travaux prévus pour l'été 1993? Il semble que ce soit principalement une question de budget. Les travaux nécessiteront des déboursés de 820 000 \$ et s'échelonnent sur une période de quatre à cinq mois.

Le contrat de redressement de la courbe et de terrassement a été octroyé à l'entreprise Germain Lapalmé et Fils Inc. et il a été estimé à 698 207 \$. Le contrat de pavage sera attribué un peu plus tard, à plus de 100 000 \$.

Méto Police Ascot-Lennoxville a dévoilé l'identité des victimes et des blessés, hier, peut-être les derniers de cette courbe que les gens du secteur avaient depuis longtemps nommée la courbe de la mort.

Mme Josée Beaudoin, âgée de 29 ans, Éric Lattreure, âgé de 18 ans et Lowell Saurette, âgé de 23 ans ont péri instantanément alors que dans le même véhicule, le propriétaire et conducteur Yves Saint-Louis, âgé de 34 ans, écopait de blessures qui ne mettent pas sa vie en danger.

Les quatre occupants étaient tous rattachés à la maison de transition La Traverse de Sherbrooke où l'on assiste des ex-détenus dans leur réhabilitation et réintégration de la société. Mme Beaudoin y oeuvrait en tant que conseillère thérapeutique alors que les trois hommes bénéficiaient des services de ce centre.



L'auto (ci-haut) dans laquelle prenaient les trois victimes aurait empiété sur l'accotement, dérapé, changé de voie et offert son flanc droit à la camionnette (ci-bas) qui venait en sens inverse.



Telephotos par Stéphane Gingues

## «A cette vitesse-là, l'auto ne passera jamais la courbe», s'était dit un témoin

Ascot

«Quand j'ai vu l'automobile rouge passer, je me suis dit qu'à cette vitesse-là, elle ne passerait jamais la courbe. Et puis ce fut le dérapage et le bruit de la collision.»

Anita Cliche connaît bien la route 108 ouest qui fait le lien entre la route 143 et le village de North Hatley, surtout ses dangers. Depuis 15 ans qu'elle réside le long de cette route avec son mari, Robert Harris, elle en a vu de toutes les couleurs.

«La vitesse et le tracé de la route sont les deux problèmes majeurs. Nous nous sommes, Robert et moi, encore plus impliqués quand nos enfants ont été d'âge à fréquenter l'école. L'inquiétude était à son comble.»

Le couple Cliche-Harris, au printemps 1992, a fait circuler une pétition à travers Ascot jusqu'à North Hatley. Il a recueilli 1200 noms. Le tout a été envoyé à la députée ministre Monique Gagnon-Tremblay mais également à Sam Elkas, ministre des Transports et

même au premier ministre Robert Bourassa.

Quand Mme Cliche a croisé par hasard le ministre Elkas, l'été dernier, elle lui en avait glissé un mot. Il a avoué n'avoir jamais reçu la pétition et il semblait sincère. Pourtant le document ayant été enregistré à la poste, Mme Cliche a reçu par retour du courrier le papier prouvant que le colis s'était rendu au bon endroit, à la bonne personne.

M'enfin. Il y a eu cette tragédie de mardi soir. Mme Cliche a été une des premières intervenantes sur les lieux.

«J'ai secouru les deux hommes dans la camionnette. Je les ai aidés à quitter leur véhicule. J'en ai encore mal aux bras. J'ai aussi frappé dans la vitre de l'automobile. Le conducteur semblait pas si pire mais à la vue des autres occupants, c'était évident qu'il n'y avait plus rien à faire.»

Il faut dire que l'habitacle de la Mercury Topaz avait été réduit de moitié sous l'impact.

En tournoyant

Autre résidente du secteur, ex-

propriété depuis sept ans en vue du redressement de la courbe et depuis installée de l'autre côté de la 108, Mme Gisèle Danforth travaillait dans son jardin quand l'accident s'est produit en face de sa demeure.

«J'ai entendu un bruit de crissement de pneus, de dérapage. Je me suis tournée pour voir une automobile rouge en pleine embardée; le véhicule a changé de voie en tournoyant puis il est arrivé contre la camionnette. Sous le choc, la voiture rouge a littéralement levé le nez dans les airs.»

C'en était trop pour elle qui a laissé son fils aîné se rendre auprès des victimes. Elle est entrée dans la maison et elle a alerté la police.

En sept ans, les résidents estiment à plus de 80 le nombre d'accidents de toutes sortes survenus dans cette courbe. Cinq embardées depuis une semaine.

Statistiques

Les statistiques policières sont moins éloquentes mais il est difficile de mettre la parole et la sincérité des témoins en doute. Il y a des gens qui préfèrent s'arranger avec leurs dommages matériels. D'autres remplissent des constats amiables.

Dans l'autre véhicule, prenaient place le conducteur Michel Beaulieu, âgé de 35 ans, de Laval de même que le propriétaire du véhicule, passager au moment de l'accident, Louis-Jacques Beaulieu, âgé de 57 ans, d'Iberville. Leurs blessures n'inspirent aucune crainte.

Tous les blessés ont été transportés et traités au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

Dérapage

Selon les informations obtenues auprès du capitaine Jacques Gagnon, de Méto Police Ascot-Lennoxville, l'automobile Mercury Topaz rouge conduite par M. Saint-Louis, a empiété sur l'accotement au sortir de la courbe vallonnée, dérapé, changé de voie et offert son côté droit au devant la camionnette Ford pick-up des Beaulieu qui a presque quitté la route pour éviter l'impact mais en vain.

De cet accident, pour le moment, Méto Police retient trois hypothèses: un peu de vitesse sans la qualification d'excessive, vitesse imprudente et mauvais tracé de la route.

«Il n'est pas question d'alcool ni d'intoxication dans cet accident. Si un redressement de courbe ne serait pas du luxe, il faut dire en contrepartie, que la signalisation de la route 108 ouest est extrêmement bien faite et on y retrouve la limite permise de 70 kilomètres-heure et avant de négocier les courbes, un panneau montrant le tracé des courbes avec une vitesse suggérée, prudente comme nous aimons le dire, de 35 kilomètres-heure. A 35 kilomètres-heure, n'importe qui peut négocier cette courbe en toute sécurité» a indiqué le capitaine Gagnon.

Le coroner

Le Dr Bernard Couillard, un coroner de Québec, est venu rejoindre le capitaine Gagnon sur les lieux de la tragédie, hier matin. «Il me semble que la recommandation principale crève les yeux» a-t-il dit en voyant la courbe et l'aspect de la 108, à l'endroit de l'accident.

Il attend un rapport étoffé des enquêteurs de Méto Police.



Anita Cliche



Gisèle Danforth

### Les mises à pied par C.S. Brooks à l'usine Tissage Sherbrooke

## Un «geste sauvage et hypocrite» (le syndicat)

Gilles FISETTE Sherbrooke

La compagnie C.S. Brooks a posé un «geste sauvage et hypocrite», a commenté, hier, l'Association des employés du textile de Sherbrooke (CSD), le syndicat des travailleurs de l'usine Tissage Sherbrooke où viennent d'être annoncées les mises à pied de 150 à 170 travailleurs, le 1er août.

Selon les représentants syndicaux dont le coordonnateur régional à la CSD, Denis Vigneault, l'employeur n'a jamais démontré que le refus syndical de renoncer au temps supplémentaire accordé à l'équipe de fin de semaine aboutirait à une telle conséquence. Si cela avait été le cas, les travailleurs auraient été prêts à envisager les divers scénarios possibles.

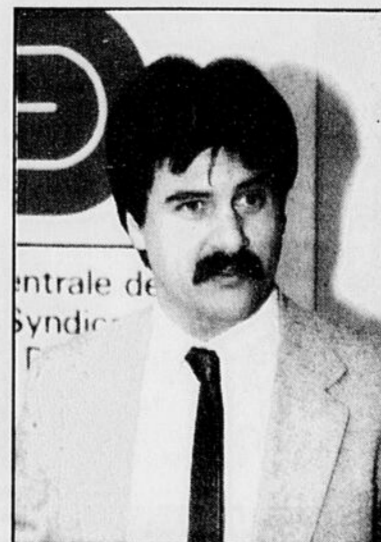
Le syndicat estime que la compagnie avait même pris une décision avant de terminer les négociations. A preuve, souligne M. Vigneault, la demande patronale de dernière minute de limiter le «bumping» à l'intérieur de l'usine. «On voit maintenant où ils vou-



Denis Vigneault, coordonnateur régional à la CSD



Ronald Demers, président du syndicat



Christian Beaudoin, technicien syndical

laient en venir...»

«Un grave manque de respect»

«La compagnie explique aujourd'hui son attitude en disant avoir refusé de négocier par ultimatum

et avoir eu peur d'être accusée de faire du chantage mais ajoute que rien ne peut les faire revenir en arrière. Il nous semble clair, à la lumière de ces déclarations que la décision de la compagnie était déjà prise mais qu'elle a usé de ruse dé-

guelasse pour récupérer sur les augmentations de salaire négociées... C'est grossier et ça représente un grave manque de respect à l'intégrité et à l'intelligence des travailleurs. L'heure est à la transparence dans les relations de tra-

vail si nous voulons assurer notre avenir.»

Tant M. Vigneault que le président du syndicat, Ronald Demers, le vice-président, Michel Thibault, la secrétaire, Ginette Provençal, que le technicien syndical, Christian Beaudoin, tous sont unanimes à dénoncer le directeur des ressources humaines, Henri Bourassa, qu'ils accusent de tenir deux discours: un à titre de champion de la gestion des ressources humaines (il préside l'Association des gestionnaires en ressources humaines de l'Estrie); un autre à titre de cadre d'une compagnie qui amène les employés à s'ennuyer de Dominion Textile.

«Dominion Textile était plus humaine dans sa gestion du personnel», affirme M. Demers.

Le syndicat est d'autant plus en furie que les travailleurs ont accepté des augmentations de salaire moindre que leurs collègues de Magog qui, en partant, gagnent des salaires plus élevés.

Enfin, le syndicat souligne que la compagnie, il y a dix mois, a réduit ses équipes de la semaine au profit de l'équipe de fin de semaine. «Où est la logique», se demande le syndicat?

# L'Opération Cibus citée en exemple de plan d'urgence

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Connue sous le nom de code Opération Cibus, la simulation d'accident impliquant un autobus d'écoliers et un camion-citerne aura permis d'apprécier l'efficacité du plan des mesures d'urgence de Thetford Mines et de tracer un bilan positif de cet exercice ayant nécessité le déploiement de nombreux véhicules d'urgence et la participation d'au-delà d'une centaine d'intervenants et de figurants.

Dépêché sur les lieux, M. Claude Ferland, de la direction générale de la Sécurité civile s'est montré très satisfait en conférence de presse. «Sans excès, en pesant bien mes mots, je peux dire que Thetford Mines est un modèle.

Toutes les villes se doivent de dresser un plan d'intervention en cas de sinistre majeur. Les autorités de Thetford Mines ont accepté de l'intégrer dans un processus dynamique de mise à jour. Il faudrait que les autres municipalités le fassent.»

M. Ferland a considéré comme points positifs l'arrivée des pompiers en sens contraire du déversement, l'évacuation assez rapide des blessés et résidents du secteur et la communication constante entre le site de la collision et le centre de coordination.

L'évacuation de 19 résidences rendue nécessaire par le déversement de 3000 litres d'essence (de l'eau colorée pour la circonstance) qu'il fallait récupérer, le traitement sommaire et le transport d'une quarantaine de blessés et l'établissement d'un périmètre de sécurité ont

nécessité la mise à contribution de nombreuses ressources. L'ouverture d'un centre de coordination et d'un centre d'hébergement figuraient aussi au scénario.

Certaines lacunes ont pu être identifiées. «Nous avons appris des leçons importantes. C'est ainsi que le déversement a dépassé l'endroit initialement prévu», a noté le coordonnateur du Comité de la protection civile de Thetford Mines, M. Yvan Faucher. La délimitation visuelle du périmètre de sécurité et l'identification difficile des responsables de services ont aussi été soulignées comme des lacunes à corriger.

L'Opération Cibus était la première du genre à être menée à Thetford Mines dans le cas de l'application du plan d'intervention des mesures d'urgence. Une simulation

d'un accident avec déversement de chlore avait toutefois déjà été faite sur papier.

Le mot de la fin est revenu au

capitaine aux incendies pour le Service de la Protection publique, M. Claude Roy. «Je pense qu'on serait prêt à intervenir en cas de sinistre

grave. Nous pouvons compter sur des gens compétents et je n'aurais aucune crainte à aller sur un sinistre avec cette équipe-là.»

## En cour pour une ruade de cheval

Gérald PRINCE Drummondville

Un résident de la région de Québec, Marcel Turcotte, tente une poursuite en dommages et intérêts de 78 620 \$ contre le propriétaire d'un cheval de trait, Gilles d'Anjou, à la suite d'une blessure qu'il a subie par ruade de cheval.

Les événements sont survenus le 16 mai 1992, à la fin d'une compétition de tir de chevaux, à l'aréna de

Drummondville, allègue le demandeur dans sa poursuite, inscrite sous le numéro 117 de la Cour Supérieure du district de Drummond.

Le demandeur se trouvait sur place comme spectateur, à la fin de la compétition, vers 23 h 15, avec le consentement du préposé du défendeur, il a aidé à enlever les attelages et les baculs des chevaux qui avaient participé à la compétition. Comme il exécutait son travail, le demandeur a reçu une violente ruade de l'un des chevaux, causant une fracture ouverte à la partie supérieure de son bras gauche. Il a été

transporté à l'Hôpital Saint-Croix et transféré, vu la gravité de sa blessure, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où il a subi une intervention chirurgicale et a dû être hospitalisé durant plusieurs jours.

Pour le demandeur, le propriétaire est responsable de l'accident: il a laissé s'approcher le demandeur d'un cheval qu'il devait savoir malicieux et dangereux. Entre autres frais, le demandeur estime ses dommages à 40 000 \$ pour pertes salariales, à 22 000 \$ pour douleurs et souffrances et à 15 000 \$ pour préjudice esthétique.

## Pour avoir reluqué dans une toilette

Sherbrooke

Le fait de reluquer une personne dans une toilette publique constitue-t-il une infraction criminelle?

Le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke, a décidé hier que cela était une action indécente.

La question avait été soumise à son appréciation en marge d'un incident survenu le 21 mai 1992 dans les toilettes pour dames dans un centre commercial de la ville.

La preuve dans cette affaire a révélé que l'attention d'une femme avait été attirée par la présence de cheveux au pied d'une cloison séparatrice.

En y regardant de plus près, elle s'est rendue compte qu'il s'agissait du visage d'un homme couché dans la cabine voisine.

La femme a quitté les lieux précipitamment, informé deux autres utilisatrices de la présence de cet individu et a alerté son mari se trouvant dans le mail du centre commercial.

Ce dernier s'est informé de quoi il en retournait et le suspect lui a répondu qu'il avait ramassé un carton d'allumettes sur le plancher.

Le mari a ensuite utilisé son téléphone cellulaire pour avvertir la police qui a interpellé le prévenu un peu plus loin.

Le défendeur Michel Dussault a plaidé que les deux chefs d'indécence portés contre son client, âgé de 24 ans, à savoir la commission volontaire d'une action indécente dans un endroit public en présence d'une personne ou dans un endroit quelconque avec l'intention d'insulter ou d'offenser quelqu'un, ne pouvaient être retenus contre ce dernier.

Il a prétendu que la preuve ne révélait pas la commission d'action indécente.

Me Dussault a représenté que cet épisode pourrait être apparenté au voyeurisme, mais que cela ne constituait pas une infraction criminelle.

Le procureur Charles Crépeau a soutenu qu'une action indécente

était constituée par un fait qui devient indécent à cause des circonstances qui l'entourent ou de l'intention d'un accusé d'insulter ou d'offenser la victime.

Il a émis l'opinion que le standard de la communauté canadienne n'accepte pas de comportement semblable à celui révélé dans cette cause.

Le juge Desmarais a inféré de la preuve que l'inculpé avait commis une action indécente. Il l'a donc trouvé coupable du premier chef et acquitté du second.

Il a ensuite condamné le prévenu, qui n'avait jamais eu maille à partir avec la justice auparavant, à une pénalité de 75 \$, à une probation de six mois et à une interdiction de se trouver dans les toilettes pour femmes.

Me Crépeau avait insisté pour obtenir une telle interdiction du tribunal.

### Travaux communautaires

Sherbrooke

Mario Trudel, âgé de 20 ans, devra accomplir 160 heures de travaux communautaires, se soumettre à une probation de trois ans et rembourser 60 \$ à sa victime pour un vol commis sous la menace d'un couteau au dépanneur du 134 rue Wellington Sud, le 13 août dernier, à Sherbrooke.

## Haute performance top contrôle



**GARANTIE CONTRE LES RISQUES ROUTIERS**

 <p>RADIAL T/A<sup>0</sup> A partir de <b>68<sup>50</sup></b></p>	<p><b>PNEUS ALIGNEMENT FREINS SUSPENSION SILENCIEUX</b></p>	 <p>LIFESAVER<sup>0</sup> A/W A partir de <b>52<sup>00</sup></b></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**PNEUS SHERMONT** 1715, rue Galt Est, Fleurimont (819) 821-2550

**BFGoodrich**

**LE CHOIX ULTIME**

**SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)**

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...  
Poste d'écoute  
Appels locaux: 564-2323  
Appels provenant de tous les autres endroits:  
Aucun frais.  
Composez  
1-800-667-3841  
24 heures/7 jours





# Super spécial

Des pneus jusqu'aux mises au point.

ALIGNEMENT - MISE AU POINT

<p>S4S <b>3995\$</b></p>	<p>CORSA GT <b>3995\$</b></p>	<p>DECATHLON <b>3995\$</b></p>
------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------

**NOS SPÉCIALISTES**

<p><b>EN PNEUS FREINS SUSPENSION</b></p> 	<p><b>AQUATRED</b></p> 	<p><b>INVICTA GS</b></p> 
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Garantie 5 ans Hasard de route



## REMISE COMPTANT

Épargnez jusqu'à 100\$ ou plus!



C'est en plein le temps d'acheter un nouveau couvre-plancher Armstrong. Profitez de la Remise comptant très avantageuse actuellement offerte par Armstrong. Vous pourrez épargner jusqu'à 100 \$ (pour un achat moyen de 25 verges carrées d'un couvre-plancher Excellent d'Armstrong) ou plus, à l'achat de l'un des couvre-planchers Armstrong choisis suivants:

<b>Visions<sup>MC</sup> Solarian<sup>MD</sup></b>	<b>Épargnez 4 \$ la v ca</b>
<b>Solarian<sup>MD</sup> Select<sup>MC</sup></b>	<b>Épargnez 2 \$ la v ca</b>

Offre valable ce mois-ci seulement.



**5087, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST**  
**823-4100**

<p style="text-align: center;"><b>INSTALLATION DE PNEUS</b></p> <p style="text-align: center;">AVEC CE COUPON SEULEMENT</p> <p style="text-align: center;">SUR RENDEZ-VOUS 569-9288</p> <p style="text-align: center;"><b>199\$</b> CHAQUE</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">1 COUPON PAR CLIENT • EXPIRE LE 29 MAI 1993</p>	<p style="text-align: center;">AVEC CE COUPON</p> <p style="text-align: center;"><b>VIDANGE D'HUILE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>1495\$</b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">SUR LA PLUPART DES MODÈLES</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">VÉRIFICATION D'USAGE HUILE - FILTRE - GRAISSAGE</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Vincent Roselli, premier vendeur Century 21 au Canada

Gilles FISETTE Sherbrooke

«**J**e suis le premier au Canada. Avant Jean Charest qui, lui, le sera le 13 juin...»

Hier, Vincent Roselli pouvait savourer pleinement l'honneur qui venait de lui être décerné. Il pouvait avoir une petite pensée humoristique envers son «ami Jean Charest».

Hier, à Montréal, Vincent Roselli, l'ex-gérant du Palais des sports et, depuis, directeur associé de la division commerciale de Century 21 Direct Courtier, de Sherbrooke, recevait le titre de premier vendeur Century 21 au Canada, pour le premier trimestre de l'année.

## Premier Québécois

Comme l'a souligné le vice-président, Alain Michel Sekula, plus tard en journée, à Sherbrooke, au

Téléphoto, par Claude Croisierère  
**C'est bien entouré du vice-président, Alain Michel Sekula, et de la courtière principale du bureau de Sherbrooke de Century 21, Camille Ringuette, que le directeur associé de la division commerciale, Vincent Roselli, savoure son titre de premier vendeur au Canada pour le premier trimestre.**



cours de la petite fête organisée par les collègues de M. Roselli. L'exploit n'est pas banal. Il s'agit aussi d'une première puisqu'aucun Québécois n'a réussi la chose avant lui, sous cette enseigne.

Pour décrocher ce titre, Vincent Roselli a devancé les 6199 autres agents Century 21 du Canada, au chapitre de la valeur totale des transactions notariées durant cette période.

Courtier principale chez Direct Courtier, Camille Ringuette lui a rendu hommage en soulignant ce qu'une telle performance supposait en efforts constants. Aux autres agents présents, elle a indiqué que cet objectif était à la portée de chacun, en autant qu'ils y consacrent du temps, de l'énergie et y investissent leurs talents personnels.

De son côté, Vincent Roselli, malgré les nombreuses transactions réalisées durant cette période (notamment l'édifice où est logé Century 21 Direct Courtier et plusieurs immeubles de deux ou quatre logements), a déclaré être surpris de terminer ce premier quart d'année en tête. Maintenant, ajoute-t-il, il essaie de maintenir le rythme au cours de ce deuxième trimestre. Et qui sait...?

Peu importe, rajoute Mme Rin-

guette, il est maintenant assuré de terminer parmi les 21 meilleurs au pays et de participer au grand rassemblement Century 21, à New Orleans, en mars 1994, où se réuniront 12 000 agents de partout à travers le monde afin de rendre hommage aux meilleurs d'entre eux.

Son succès, a déclaré M. Ro-

selli, il le doit à la formation reçue au sein de cette entreprise, aux heures de travail et au travail d'équipe qui, affirme-t-il, est particulièrement efficace à cet endroit.

«Je ne le dis pas pour faire plaisir mais parce que c'est vrai...»

**TOUT POUR LE JARDINAGE!**

- Aménagement paysager
- Serres et centre de jardin
- Arbres • arbustes • conifères • bulbes • fines herbes • Fleurs coupées • fleurs annuelles • Etc.
- Fleuriste • Boutique cadeaux

**OUVERT 7 JOURS**

**95, route 141, Ayer's Cliff**  
**(819) 838-4906 - 838-5087**

# Un soutien à la chasse aux mauvaises herbes

Pierre MAILHOT Victoriaville

**L**e président Pierre Jobin, du centre de développement d'agrobiologie, de Sainte-Elisabeth de Warwick, se réjouit de la subvention de 125 000 \$ que l'organisme vient de recevoir pour la réalisation d'une série de projets sur la ferme dont, entre autres, celui de la gestion des mauvaises herbes.

Pour le président Jobin, cette subvention confirme finalement tout le travail que le centre a effectué depuis sa création il y a quatre ans. «C'est la reconnaissance du travail que l'on fait depuis quatre ans. Ce programme ne nous était pas accessible parce qu'on ne reconnaissait pas la crédibilité du centre. Cela est maintenant intéressant pour nous car nous pouvons maintenant appliquer nos recherches directement sur les fermes et les modifier au fur et à mesure. Cela peut même accélérer le processus car nous sommes directement sur le terrain», indique-t-il. «Nous pouvons mettre ainsi sept projets en marche grâce à cette aide financière qui nous vient du Plan Vert, volet innovation technologique», indique-t-il. «Les essais échelonnés sur trois ans vont se faire sur des fermes de Saint-Hyacinthe, Nicolet et la Mauricie», note-t-il.

«Dans l'optique de gestions, le développement de nouvelles techniques de gestions de mauvaises herbes sur les fermes est fort important car il s'inscrit dans la lutte des gouvernements contre l'utilisation des pesticides. Ce travail se fera pour le maïs en grain, le maïs sucré, les céréales, la carotte et la fraise», évoque Jobin.

Dans les autres projets, les dirigeants du centre s'occuperont du serlage mécanique, de la culture intercalaire, de la rotation des cultures. «A moyen terme, nos interventions nous permettront de trouver les meilleures solutions», souligne-t-il.

Les responsables du centre ont également reçu une aide financière de 30 000 \$ par l'entremise des projets de développement d'emploi et de Défi ce qui permettra la création de quatre emplois, deux sur

une base de 26 semaines et deux sur une base de 10 semaines pour le programme Défi.

Grâce au soutien financier de leurs membres, d'agriculteurs et de donateurs, les dirigeants du centre

de développement d'agrobiologie viennent également de lancer une brochure d'une soixantaine de pages intitulée «Essais et observations sur la ferme». Le président Jobin espère en faire une publica-

tion annuelle.

**BÉTON PRÉPARÉ**

- Commercial
- Industriel
- Résidentiel

Prix compétitifs **566-0899**  
 Cellulaire: 820-4655

4248, rue King Ouest, Sherbrooke

**Surdité corrigée**

**Aussi discret qu'un verre de contact.**

*Croyez-vous souffrir de surdité? Si comme des milliers de Québécois vous avez du mal à bien comprendre la télé, ou si vous devez faire répéter souvent, il y a de fortes chances que vous souffriez d'un début de surdité. Si tel est le cas, il ne faut pas vous isoler et diminuer vos activités avec vos parents et amis.*

*Nous offrons une toute nouvelle micro-prothèse si discrète qu'elle se dissimule tout au creux de l'oreille. Même vos amis ne la remarqueront pas. Par contre ce qui se remarquera, c'est votre facilité à bien comprendre. Entendre et comprendre de façon claire et naturelle!*

Informations et rendez-vous:  
**566-5661**

**ROY & ASSOCIÉS**  
 AUDIOPROTHÉSISTES

SHERBROOKE  
 740 Galt Ouest, Suite 100  
 Edifice Sodelco, J1H 1Z3

**COMPAREZ!**

**ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.X.**

**Le plus gros inventaire en Estrie!**

**Les meilleures marques, aux meilleurs prix!**

\*Autres marques disponibles

Hommes - Femmes et Enfants

**LA GÉAR**

**PLACE BROUILLARD** 2700, rue King Ouest, Sherbrooke (anciennement Brouillard Automobile)

Prix Réduit Importation Chaussure Entrepôt

LUN.-MAR. 9 h 30 à 17 h 30  
 MER.-JEU.-VEN. 9 h 30 à 21 h  
 SAMEDI 9 h à 17 h  
 DIMANCHE 10 h à 17 h

## Deux candidats en lice pour remplacer le conseiller

Sainte-Catherine-de-Hatley

**A**u moins deux aspirants convoitent le poste de conseiller municipal abandonné par M. Robert Beaudette à Sainte-Catherine-de-Hatley.

L'un est un ancien conseiller juridique de la municipalité, Me Gaëtan Grenier, l'autre, un ancien maire, M. Gaëtan Cyr.

Un troisième aspirant, M. Eugène Goyette, a retiré le bulletin de candidature qu'il avait déposé pour faire cause commune avec M. Cyr.

La période de déclaration de candidature prendra fin à 16 h 30, demain. Si un scrutin est nécessaire, comme cela semble devoir être le cas, il sera tenu le 13 juin.

**Boutiques Newport**

**Comfort PLUS**

Carrefour de l'Estrie Sherbrooke 81, rue Wellington Nord Sherbrooke 1850, boul. St-Joseph Place Drummond, Drummondville Galeries de Granby Granby 370, rue Principale Ouest Magog Galeries 4 Salons Sherbrooke

**UNE EXPLOSION DE DÉCOUVERTES**  
 DANS LA MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS

**LE VILLAGE CULTUREL DE L'ESTRIE À COOKSHIRE**

**Rassemblement choral et le salon Ma passion, Ma collection**

**22 et 23 mai**

Samedi de 10 h à 21 h: exposition des collectionneurs  
 Centre de loisir Cookshire  
 18 h: mini-concert  
 Centre de loisir Cookshire  
 20 h 30: concert à l'église St-Camille  
 Prix des billets: 5\$  
 Dimanche de 10 h à 18 h: exposition des collectionneurs

Renseignements: **569-9731**

En collaboration avec:

**IGA COOKSHIRE EAST ANGUS FLEURIMONT**

# La collecte sélective démarre dans la MRC de Coaticook



Un parcours  
supérieur pour  
le golfeur judicieux

Venez jouer sur ce terrain d'architecture exceptionnelle  
situé à la bas du mont Owl's Head

- allées de «Bent-Grass»
- fosses de sable de silice
- terrain de pratique
- des vues resplendissantes vous attendent au pavillon du golf

Gagnant du PRIX du  
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE - ESTRIE

Architecte: Graham Cooke  
Professionnel AGPC: Brian McDonald

#### FRAIS QUOTIDIENS:

- lundi - jeudi 27,00\$
- vendredi 29,50\$
- fins de semaine, jours fériés 31,50\$

\*\* Les taxes applicables sont en sus \*\*

Nous accueillons les tournois avec plaisir!

#### OWL'S HEAD

Autoroute 10, sortie 106  
suivre les indications pour Owl's Head  
Mansonville, Québec

Golf: (514) 292-3666  
Adm: (514) 292-3342

Tenue vestimentaire appropriée, S.V.P.

Jacynthe NADEAU East Hereford

Dès les premiers jours de juin, les sacs verts déposés chaque semaine en bordure des rues, dans les quinze municipalités qui forment la MRC de Coaticook, subiront une cure d'amaigrissement.

C'est du moins ce qu'espèrent les membres du Comité intermunicipal de coordination de la collecte sélective qui lançaient officiellement en conférence de presse, hier, la collecte sélective sur le territoire de la MRC de Coaticook.

On espère réduire de 35 pour cent le contenu des sacs à déchets, révèle le directeur général de la MRC, Guy Charland. La prochaine étape consistera à soulager le site d'enfouissement d'un autre 37 pour cent de déchets en incitant les familles à fabriquer du compost.

Voilà bientôt trois ans que le Comité intermunicipal travaille à ce projet, note-t-il, période durant laquelle la MRC a dû investir 300 000 \$ dans son site d'enfouissement du Canton de Barnston pour contrôler les eaux de lixiviat.

«En plus du problème des eaux de lixiviat, au rythme actuel la longévité du site se situe entre 20 et 25 ans, poursuit M. Charland. On ne pouvait pas imaginer laisser à nos enfants le soin de trouver un nouveau site.»

#### Pas une mince affaire

Mais ce n'était pas mince affaire d'implanter un système de collecte efficace sur un territoire rural qui compte 970 kilomètres de routes, soutient-il, soit trois fois la distance aller-retour à Montréal.



La collecte sélective sera bientôt une réalité dans la MRC de Coaticook. Dans un premier temps, on espère réduire de 35 pour cent le contenu des sacs à déchets, a indiqué le directeur général de la MRC, Guy Charland.

Téléphoto par Steven Bell

«On a vite écarté les points de dépôt parce que les gens ne sont pas prêts à faire 10 kilomètres pour disposer de leurs matières récupérables. Ils ne sont pas rendus là», estime M. Charland.

L'entrepreneur retenu, R. B. Inspection, effectuera donc 26 collectes par année dans chacune des municipalités, soit une collecte par deux semaines. Les quelque 600 tonnes de matières récupérées an-

nuellement seront acheminées au centre de tri de la Ville de Sherbrooke, boulevard Queen.

Vendredi, des bacs de récupération seront déposés aux 6000 unités de logement touchés par le projet. La collecte débutera en juin, selon un horaire remis aux familles.

Quant au Comité intermunicipal, il s'attelle dès cette semaine à un nouveau dossier, révèle M. Charland, soit l'établissement d'un plan directeur de gestion intégré des déchets solides sur le territoire de la MRC de Coaticook.

## Disraéli abolit son service de police

Disraéli (JPR)

En assemblée spéciale, le conseil municipal de Disraéli a décidé d'abolir son service de police pour faire appel à la Sûreté du Québec, dès que le ministre Claude Ryan aura donné son approbation à cette résolution.

Il y a quatre ans, le service de la police municipale de Disraéli comptait sept agents, dont quelques-uns à temps partiel, alors qu'aujourd'hui on n'en compte plus que trois, incluant le directeur Laurent Côté.

«Il s'agit strictement d'une question administrative. Il ne s'agit pas de remettre en question la qualité du service offert par nos policiers. Cette décision vise simplement à réduire les dépenses», d'expliquer le maire André Rodrigue.

Rappelant qu'avec une population de 2750 habitants Disraéli n'était pas tenue d'avoir son propre corps policier, le maire Rodrigue a tenu à préciser que la Sûreté du Québec assurait déjà la surveillance la nuit en plus de s'occuper des enquêtes dans les causes criminelles.

«La Sûreté du Québec ne nous a jamais facturés ces services jusqu'à maintenant, mais à cause de la situation économique, nous n'avons aucune garantie que ces services ne seraient pas facturés un jour», de préciser le maire.

Le service de police de Disraéli commande un budget annuel de 165 000 \$ tandis que les services de la Sûreté du Québec représentent une somme de 65 000 \$, selon les chiffres fournis par le maire Rodrigue. «Aucune ville de la région ne nous a offert un regroupement des services policiers, mais à ce que je sache ce regroupement coûte quand même plus cher que les services offerts par la Sûreté du Québec.»

Les policiers municipaux n'ont été informés de cette décision qu'à l'issue de la réunion spéciale du conseil municipal lundi.

«Nous n'avons pas été consultés et la Ville ne nous a fait aucune demande avant de prendre cette décision. Nous en avons été informés après coup», de dire l'agent André Labonté, le président de la Fraternité des policiers de Disraéli.

L'agent Labonté a précisé qu'à plusieurs reprises le conseil de ville s'était servi de cet argument lorsque venait le temps de renouveler la convention collective avec ses policiers, mais qu'il n'en avait pas été question lors des dernières négociations.

«Nous avons fait de nombreuses concessions dans le passé. Sur les 365 corps policiers qu'on retrouve au Québec, les policiers de Disraéli sont au 364e rang dans l'échelle des salaires», d'affirmer l'agent Labonté.

Le maire Rodrigue veut attendre la réponse du ministre Ryan avant d'abolir le service de police de Disraéli. «La décision peut prendre de 12 à 15 mois et on s'attend à rester en poste jusqu'à cette date. Après ça, on n'a aucune idée de ce qui nous attend, puisqu'on ne nous a rien dit des intentions du conseil de ville», de conclure le représentant des policiers.

Nous apprécions  
votre  
encouragement

### BORDER MINI MART INC.

Derby Line, Vt 05830  
(Face aux douanes Us - Route 5)  
(802) 873-3409

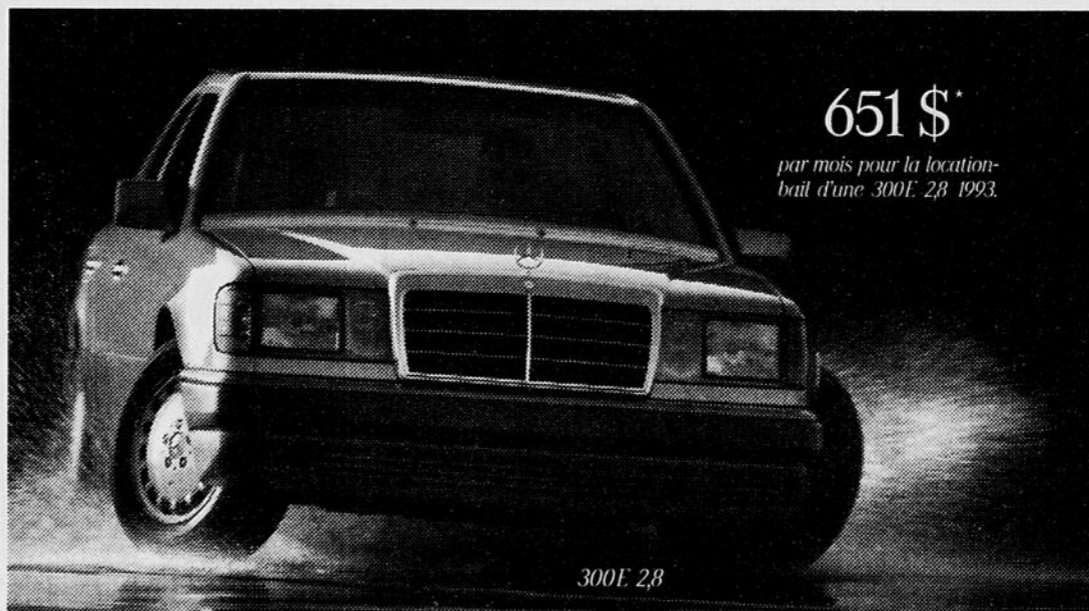
Pas de TPS  
Nous parlons français

Ouvert 7 jours par semaine jusqu'à 22 h

- essence et huile
- vêtements de détente
- cigarettes canadiennes
- souvenirs
- vin et bière froide
- épicerie

53565

## NOS COMPTABLES EN ONT ASSEZ DE VOIR TOUTE LA GLOIRE REVENIR À NOS INGÉNIEURS.



651 \$\*

par mois pour la location-bail d'une 300E 2.8 1993.

300E 2.8

Les ingénieurs Mercedes-Benz, en utilisant un six cylindres de 194 chevaux, ont créé une berline performante remarquable:

la 300E 2.8 1993. Grâce au programme de location bail spécial offert par Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc., par

l'intermédiaire de concessionnaires agréés, vous pouvez désormais conduire une 300E 2.8 pour 651 \$\* par mois seulement.

Imaginez: toute la qualité et tout le luxe d'une Mercedes avec un bail à court terme et à moindre frais. Ce qui veut dire que

nos comptables pourraient bientôt jouer du même renom que nos ingénieurs. Pour plus de renseignements sur la location bail

d'une 300E 2.8, adressez-vous au concessionnaire Mercedes-Benz agréé de votre localité. Mercedes-Benz

Dominick Auto Sport Ltée., 4787, boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-1795

\*Offre de durée limitée, à toute personne approuvée par Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc. Les chiffres sont calculés pour un bail fermé et une 300E 2.8 1993, et aux taux d'intérêts en vigueur au moment de la mise sous presse. Le coût de capitalisation tient compte d'un rabais sur le prix de vente au détail suggéré qui peut ou non être accordé par tel ou tel concessionnaire ainsi que des frais d'acquisition de 350 \$. Le client doit, au moment de la signature du bail, payer 8 000 \$ en argent (ou donner en reprise un véhicule d'une valeur équivalente), la première mensualité de 651 \$, une caution remboursable se montant à environ une mensualité, les frais de transport, les taxes, frais d'enregistrement, de préparation du concessionnaire et d'immatriculation. Le client s'engage à effectuer 36 paiements de 651 \$ plus taxes, soit un total de 23 436,36 \$, plus tous les frais et taxes en vigueur. Les clients résidant au Québec peuvent se reporter à la page 1 du document de location-bail pour plus de détails sur les termes et conditions ci-dessus. Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il doit rendre ledit véhicule au concessionnaire et payer les frais de kilométrage au delà de 72 000 km au taux de 0,15 \$ du km, ainsi que, le cas échéant, les frais d'usure et d'utilisation excessifs, et des frais d'administration de 300 \$. Pour le Québec, se reporter à la page 2 du document de location bail du client pour plus de détails concernant les degrés de limitation d'utilisation du véhicule et les coûts entraînés au delà d'une telle limite. Le client a l'option d'acheter le véhicule à échéance du bail pour la somme de 29 088 \$ plus tous frais et taxes officiels, sauf au Manitoba, où le client n'a aucune option d'achat. Le matériel en option est en sus. Un concessionnaire peut offrir un prix moindre. © 1993 Mercedes-Benz Canada Inc. Toronto, Ont. Membre du groupe Daimler-Benz.

3  
JOURS  
SEULEMENT

# PAS DE TPS À PAYER

C'EST  
BIEN  
VRAI!

Lumberland paiera la taxe  
sur les produits et  
services de 7% (TPS) sur  
tout achat à bas prix

réguliers effectué dans nos magasins  
du 20 au 22 mai inclusivement.

Pour vos projets de rénovation ou de  
décoration, chez Lumberland vous trou-  
verez les **meilleures aubaines en ville.**

JEUDI, le 20 mai 1993, de 8h30 à 17h30  
VENDREDI, le 21 mai 1993, de 8h30 à 21h00  
SAMEDI, le 22 mai 1993, de 8h30 à 16h00

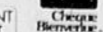
**LUMBERLAND**  
LE CENTRE DE RENOVATION

Pointe-Aux-Trembles  
11 850, rue Sherbrooke Est  
Tél.: (514) 645-2721  
Fax: (514) 645-2728

Laval Ouest  
3940, boul. Ste-Rose  
Tél.: (514) 627-6200  
Fax: (514) 627-1348

Dorval (cercle Dorval)  
720, autoroute 20  
Tél.: (514) 636-0421  
Fax: (514) 636-7028

Magog  
460, rue Saint-Patrice Ouest  
Tél.: (819) 843-3346  
Fax: (819) 843-0126



**LACROIX**  
SPORTS INC.

**SEA RAY**

**SEA RAY**

**LACROIX SPORTS**  
302 PRINCIPALE  
LAMBTON

486-2466

# Charest veut améliorer la fiscalité pour fins d'études

Montréal (PC)

Jean Charest propose une réforme des crédits d'impôt pour fins d'études, afin d'inclure les étudiants à temps partiel. Il doublerait également le montant de ce crédit, qui existe déjà, pour les étudiants à temps plein.

Le candidat au leadership du

Parti conservateur se trouvait à Montréal, hier en début de journée, participant à une ligne ouverte à la radio anglaise et prononçant une allocution devant un club de service.

Le crédit d'impôt pour les étudiants à temps plein, qui est présentement de 80 \$ par mois, serait doublé. Les étudiants à temps partiel, eux, bénéficieraient désormais d'un crédit d'impôt de 80 \$ par

mois. Son plan prévoit également les frais de garde seraient déductibles pour les familles monoparentales ou les femmes dont le conjoint travaille et qui veulent retourner aux études à temps partiel.

Les mesures annoncées par le candidat Charest quant au crédit d'impôt totaliseraient 150 millions \$, a-t-il précisé.

Comment financer ces crédits

d'impôt dans une ère où l'on dégraisse, coupe et réduit ? «On irait chercher des revenus dans la réforme annoncée en février 1992 au système des prêts aux étudiants, qui est coadministré par le fédéral et les provinces», répond M. Charest.

Le ministre de l'Environnement fait valoir que ce système vise un objectif louable: améliorer la formation générale des Canadiens.

Aujourd'hui, les emplois nécessitent une plus grande formation. Les crédits d'impôt deviennent alors «un outil supplémentaire pour obtenir de la formation, un encouragement à retourner aux études, un incitatif».

M. Charest soulignait aussi que «ça reconnaît la situation, entre autres, de plusieurs femmes qui souhaitent retourner aux études».

M. Charest fait de la formation et de l'éducation l'un des principaux enjeux de sa campagne, bien qu'il s'agisse d'un champ de compétence provinciale.

A ses yeux, il ne faut pas s'empêtrer dans des querelles de juridiction quand il s'agit d'un objectif commun et d'un enjeu social de

première importance comme l'éducation et la formation. Il y a moyen de respecter les compétences de chacun et que chaque palier de gouvernement fasse ce qu'il peut, dans ses champs de compétence, pour atteindre un objectif commun, répète-t-il.

## Il espère «convertir» la région de Québec

Québec (PC)

Le candidat au leadership conservateur Jean Charest se croit capable de convaincre de plus en plus de délégués conservateurs indécis et estime possible une victoire au deuxième tour de scrutin, le 13 juin prochain.

«Nous avons un avantage auprès des indécis car nous avons le vent dans les voiles et tous les délégués qui devaient appuyer Mme Campbell sont déjà avec elle», a déclaré M. Charest à l'issue d'une rencontre avec une cinquantaine de délégués conservateurs dans un hôtel de Québec.

La réunion avait justement été convoquée pour permettre à M. Charest de rencontrer des délégués conservateurs de la région, dont la très grande majorité se sont officiellement prononcés en faveur de Kim Campbell dans la course au leadership.

«On va faire des conversions dans le coin de Québec mais on sent que dès le départ, les gens de Mme Campbell se sont organisés tôt et rapidement ici. Ce ne sera pas facile», a ajouté le député de Sherbrooke.

M. Charest était accompagné de la ministre-députée de Rimouski-Témiscouata, Monique Vézina, et du député de Portneuf, Marc Ferland, dont il jouit de l'appui.

M. Charest a signalé qu'il avait déjà fait des progrès importants depuis mars dernier, principalement dans l'ouest du Québec.

Dans la région de Québec, seuls les délégués de Charlesbourg se sont actuellement déclarés en faveur du ministre de l'Environnement pour succéder au premier ministre Brian Mulroney.

M. Charest ne croit pas que la course au leadership crée des dissensions internes dans le Parti conservateur au lendemain du congrès.

«Cela fait partie des courses au leadership. Il faut faire cela avec maturité et s'il y a eu des accrocs pendant la course, ce furent des exceptions», a dit M. Charest.

«Notre approche a été transparente et nous avons voulu faire un débat d'idées», a-t-il dit.

Devant ses partisans enthousiastes, le candidat Charest a répété que sa priorité, une fois qu'il sera élu, sera la lutte au chômage et la diminution du déficit fédéral, dont le niveau élevé «nous enlève toute liberté de faire des choix».

En soirée, M. Charest veut se rendre dans la région de Saint-Georges-de-Beauce pour y rencon-

trer des partisans, à l'invitation du député conservateur local, Gilles Bernier.

## LA QUALITÉ AVANT TOUTE CHOSE



Chez Lunetterie New Look, la qualité des produits et services est une priorité.

Le 2 pour 1 s'applique sur tous les produits en magasin sans exception, incluant les plus grandes marques: RODIER, GAP, BIANCO, FENDI, FAÇONNABLE, MCM, etc.

Évitez les intermédiaires; Lunetterie New Look importe et distribue elle-même tous ses produits et possède ses propres laboratoires et centres de traitement de lentilles.

Examens de la vue sur place par des optométristes. Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

LUNETTERIE  
**NEW  
LOOK**

LA PLUS IMPORTANTE  
ENSEIGNEMENT QUÉBÉCOISE  
DE L'OPTIQUE.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

SHERBROOKE  
Galeries  
Quatre-Saisons  
565-3632

DRUMMONDVILLE  
Promenades  
Drummondville  
478-4171

ÉGALEMENT A

MONTRÉAL

VILLE ST-LAURENT

LORETTEVILLE

VICTORIAVILLE

CHICOUTIMI

LAVAL

ROSEMONT

LEVIS

ST-JÉRÔME

ALMA

SHERBROOKE

ST-HYACINTHE

POINTE-CLAIRE

QUÉBEC

MONTMAGNY

GATINEAU

RIMOUSKI

Carrefour de l'Estrie  
822-4747

1780, des Cascades Ouest  
774-7188

GREENFIELD PARK

SAINTE-FOY

TROIS-RIVIÈRES

## Un collaborateur jadis à contrat

Montréal (PC)

Le candidat au leadership conservateur Jean Charest ne voit rien de grave ni de mystérieux dans le fait que David Small, un de ses collaborateurs, travaille maintenant pour sa campagne et ait, dans le passé, obtenu des contrats pour promouvoir son ministère de l'Environnement.

Le quotidien The Gazette indiquait hier dans son édition que David Small avait touché près de 200 000 \$ pour trois contrats, à titre de consultant pour le ministère de l'Environnement, durant les 16 mois qui ont précédé la course au leadership conservateur.

La loi fédérale stipule que les contrats doivent faire l'objet d'appels d'offres, mais prévoit des exceptions pour les montants de moins de 50 000 \$. Les trois contrats de M. Small, à l'origine, n'atteignaient pas ce plafond de 50 000 \$.

### MISE AU POINT

Dans la circulaire «40e anniversaire de Sears», insérée dans La Tribune du 20 mai, veuillez noter qu'en page B11, l'émetteur en prime n'est offert qu'à l'achat d'un ouvre-porte de garage avec installation de base... le tout pour 258,99\$.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

**SEARS**

vous en avez pour votre argent... et plus

53883

**CLUB Multi points**

Dans La Tribune Si vous êtes membre du Club, entrez les codes suivants, sinon composez à Montréal le 251-8688 ou sans frais 1 800 563-8688.

32427219  
75216864  
42745555  
14946016

51045

## COMPUCENTRE® coupe ses prix sur les systèmes d'ordinateur Compaq

### Offre de logiciels GRATUITS

- Intuit Quicken pour Windows
- Central Point PC Tools Deluxe 8.0

à l'achat de n'importe lequel ProLinea ou Contura de Compaq

### Complet avec moniteur, disque rigide et logiciels

Meilleure qualité d'ordinateur personnel à plein rendement

(Tous les modèles de bureau sont extensibles en utilisant le processeur OverDrive de Intel ou le processeur VersaChip de Compaq)

Comprend la garantie limitée Compaq de 3 ans  
1 an sur place\* 7 jours/24hrs  
Ligne de soutien technique Compaq  
sans frais 1-800-248-6553



486SX 25Mhz

- Moniteur couleur Super VGA 14"
- 4Mo RAM extensible jusqu'à 32Mo
- Disque rigide 120Mo
- 1 unité de disquette 3 1/2"
- 1 unité de disquette 5 1/4"
- 3 fentes d'expansion
- Graphiques vidéo "local bus"
- Fax/modem 2400 baud interne
- Souris • DOS 6.0 • Windows
- PFS:WindowWorks
- Quicken pour Windows
- PC Tools Deluxe 8.0

2299<sup>88</sup> Système Complet

Avec disque rigide 240Mo... 2599,88 Avec disque rigide 240Mo... 2999,88 Pour moniteur 1024 non-entrelacé avec n'importe lequel ordinateur de bureau, ajoutez ..... 100.00



486DX 33Mhz

- Moniteur couleur Super VGA 14"
- 4Mo RAM extensible jusqu'à 32Mo
- Disque rigide 120Mo
- 1 unité de disquette 3 1/2"
- 1 unité de disquette 5 1/4"
- 3 fentes d'expansion
- Graphiques vidéo "local bus"
- Fax/modem 2400 baud interne
- Souris • DOS 6.0 • Windows
- PFS:WindowWorks
- Quicken pour Windows
- PC Tools Deluxe 8.0

2799<sup>88</sup> Système Complet

Avec disque rigide 240Mo... 2999,88 Avec disque rigide 240Mo... 2999,88



386SL 25Mhz couleur

- Disque rigide 84Mo
- 4Mo RAM extensible jusqu'à 12Mo
- 1 unité de disquette 3 1/2"
- Écran couleur VGA LCD
- Serrure • Boule roulante
- Mise en veilleuse
- Connecteur VGA
- Pile Nickel Metal Hydride (3hrs)
- DOS 6.0 • Windows • EZ Help
- Quicken pour Windows
- PC Tools Deluxe 8.0

2999<sup>88</sup> Système Complet

Avec disque rigide 120Mo... 3499,88



486SL 25Mhz

- Disque rigide 120Mo
- 4Mo RAM extensible jusqu'à 20Mo
- 1 unité de disquette 3 1/2"
- Écran monochrome LCD
- Serrure • Boule roulante
- Mise en veilleuse • Connecteur VGA
- Pile NiCad améliorée
- DOS 6.0 • Windows • EZ Help
- Quicken pour Windows
- PC Tools Deluxe 8.0

2999<sup>88</sup> Système Complet

Avec disque rigide 209Mo... 3499,88



486SX 25Mhz

- Moniteur couleur Super VGA 14"
- 4Mo RAM extensible jusqu'à 32Mo
- Disque rigide 120Mo • Lecteur CD-ROM
- 1 unité de disquette 3 1/2"
- Carte de son MediaVision 16 bit
- 3 fentes d'expansion • Souris
- Graphiques vidéo "local bus"
- Haut-parleurs externe • Microphone
- DOS 6.0 • PFS:WindowWorks
- Windows • Quicken pour Windows
- PC Tools Deluxe 8.0
- Titre de logiciels CD
- Compton's Multimedia Encyclopedia
- Where in the World is Carmen San Diego? • Graphic Works
- Mayo Family Health Book

2999<sup>88</sup> Système Complet

COMPAQ

53531

## COMPUCENTRE®

"Les spécialistes de l'ordinateur personnel"

Depuis 1976

60 magasins à travers le Canada

COMPUCENTRE® est une marque déposée des Entreprises Hartco Inc.

### RÉGION DE MONTRÉAL

- Galeries D'Anjou
- Carrefour Laval
- Mail Champlain
- Centre Fairview
- Place Alexis-Nihon
- Place Bonaventure
- Promenades St-Bruno
- Place Vertu
- Place Bourassa
- Place Rosemère
- Centre Rockland

### VILLE DE QUÉBEC

- Galeries de la Capitale
- Place Laurier
- Place Fleur de Lys

### SHERBROOKE

- Carrefour de l'Estrie

### SOREL

- Promenades de Sorel

### CHICOUTIMI

- Place du Royaume

### DRUMMONDVILLE

- Promenades Drummondville

# Éditorial

La Tribune

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## L'offre des infirmières

Roch BILODEAU

Les trois grandes centrales syndicales ne sont probablement pas très contentes de la position adoptée par la Fédération des infirmières. Celle-ci vient en effet d'accepter le gel salarial proposé par Daniel Johnson, une mesure, on le sait, contre laquelle le front commun CSN-FTQ-CEQ oppose toutes ses énergies.

Les infirmières font donc bande à part sur cette importante question. Et cela n'a rien d'étonnant. Ce n'est pas le fruit du hasard si les dirigeants de leur Fédération ont refusé dès le départ de se joindre à la grande alliance intersyndicale: leur lecture de la réalité était forcément différente.

Cette différence est bien résumée par les infirmières elles-mêmes: «conscientes de la situation économique et sensibles aux difficultés que vit la population...» Voilà le raisonnement qui les amène à accepter le gel salarial. Ce, contrairement aux leaders du front commun qui se comportent souvent comme s'ils ignoraient tout bonnement l'impact de la récession et de la crise des finances publiques sur les Québécois.

Il faut évidemment saluer le réalisme des infirmières. D'autant plus que tout le monde sait qu'elles ne se trouvent ni au bas de l'échelle de productivité ni au sommet des conditions salariales au sein du secteur public; que pour des milliers d'entre elles qui triment dur dans les salles d'urgence ou ailleurs, on peut trouver une légion de bureaucrates dont l'utilité n'est pas toujours évidente; bref, que leur Fédération était sans doute l'organisation syndicale la mieux placée pour exiger davantage que l'offre de Daniel Johnson.

Elle ne demande pas davantage, mais autre chose: d'accord pour le gel salarial, disent les infirmières, mais contre la réduction de 1% de la masse salariale. La Fédération invite plutôt le président du Conseil du trésor à revoir avec elle l'organisation du travail de manière à accroître l'efficacité des services. Les infirmières ne font-elles pas preuve, là aussi, d'un réalisme fort intéressant?

Voyez: pour parvenir à cette diminution de la masse salariale, M. Johnson envisage d'imposer trois jours de congé sans solde à tous les employés de l'État. Un moyen efficace, bien sûr. Mais qui ne règlera absolument rien à long terme; il faudrait recommencer l'an prochain. Ce serait un peu bête.

Oui, car ce qui importe au fond, c'est de trouver des solutions durables aux problèmes financiers du gouvernement. Et l'une d'entre elles réside certainement dans une productivité accrue des services publics; si l'appareil gouvernemental atteignait une efficacité maximale, ou du moins comparable à celle de l'entreprise privée, les coûts de l'État en seraient d'autant réduits.

Mais pour cela, il faudrait revoir les diverses responsabilités. Et décentraliser, au moins en partie, les négociations. Pour l'instant, tout ou presque se trouve dans le même paquet, si bien que le moindre effort de rationalisation se heurte à d'immenses obstacles. Centralisation équivaut souvent à rigidité, alors qu'il faut absolument de la flexibilité pour réorganiser.

L'offre des infirmières ne va pas jusque là. Mais elle ouvre une porte sur une avenue bien plus significative que les congés sans solde. Daniel Johnson s'est montré réceptif. On verra comment il saisit une bonne occasion quand elle se présente.

## ANALYSE

### Les Douze peuvent retrousser leurs manches

par YVES CLARISSE  
BRUXELLES (Reuter)

Soulagé par le «Oui» danois au traité de Maastricht, la Communauté européenne tentera désormais de faire redémarrer les chantiers de l'intégration politique et économique laissés à l'abandon depuis un an, du moins si ses querelles internes et la récession le lui permettent.

Sauf péripétie imprévue au Royaume-Uni — le processus de ratification n'en a pas été avarié — le traité sera entériné par les 12 parlements nationaux de la CE, au plus tard à l'automne.

La prudence restera de mise jusqu'à cette échéance, mais les milieux communautaires estiment qu'une impulsion doit être rapidement donnée à la construction européenne. «L'Europe a besoin d'un nouvel élan», a déclaré dès mardi la Commission.

Le fait que la Belgique, pays fédéraliste par excellence, prendra le 1er juillet le relais du Danemark à la présidence de la CE est aussi jugé de nature à enclencher une dynamique. «Il est temps de franchir une étape supplémentaire», a expliqué Willy Claes, le chef de la diplomatie belge. «Le traité de Maastricht nous en donne les moyens.»

Après une période d'atonie, Jacques Delors, le président de la Commission, et le tandem franco-allemand préparent aussi de nouvelles propositions de relance, soulignant-on à Bruxelles.

La priorité commune à tous les États membres est la revitalisation d'une économie européenne en stagnation.

Les «patrons» européens, regroupés au sein de l'UNICE, ont ainsi exhorté hier les responsables de la CE à mettre le «Oui» danois à profit pour «rétablir la confiance».

#### Sauver l'UEM

Les dernières prévisions officielles de la Commission font état d'une baisse de 0,5 pour cent de l'activité économique dans la CE en 1993 et l'Initiative de croissance des Douze paraît bien timide.

Le retour de la confiance est également indispensable pour sauver ce qui peut l'être de l'Union économique et monétaire (UEM), «complément logique du marché unique» selon l'UNICE.

Laminé par la tempête qui sévit depuis septembre dernier sur les marchés des changes, le Système monétaire européen (SME) a pourtant survécu et reste l'épine dorsale de l'UEM.

Même si peu de responsables se risquent encore à prévoir l'introduction d'une monnaie unique pour le 1er janvier 1997, première date prévue par le traité de Maastricht, des pays comme la France et l'Allemagne n'ont pas perdu l'objectif de vue.

Certes, seul le Luxembourg respecte encore pour l'heure les critères fixés, notamment en matière de déficit budgétaire, pour la participation à la future monnaie unique

et la sortie de la livre sterling du mécanisme fait douter de tout l'exercice.

Ces critères, dépassés par les dérapages budgétaires, sont d'ailleurs de plus en plus critiqués pour leur rigidité. Paris et Bruxelles évoquent ouvertement la nécessité de les réviser.

#### Tempête monétaire

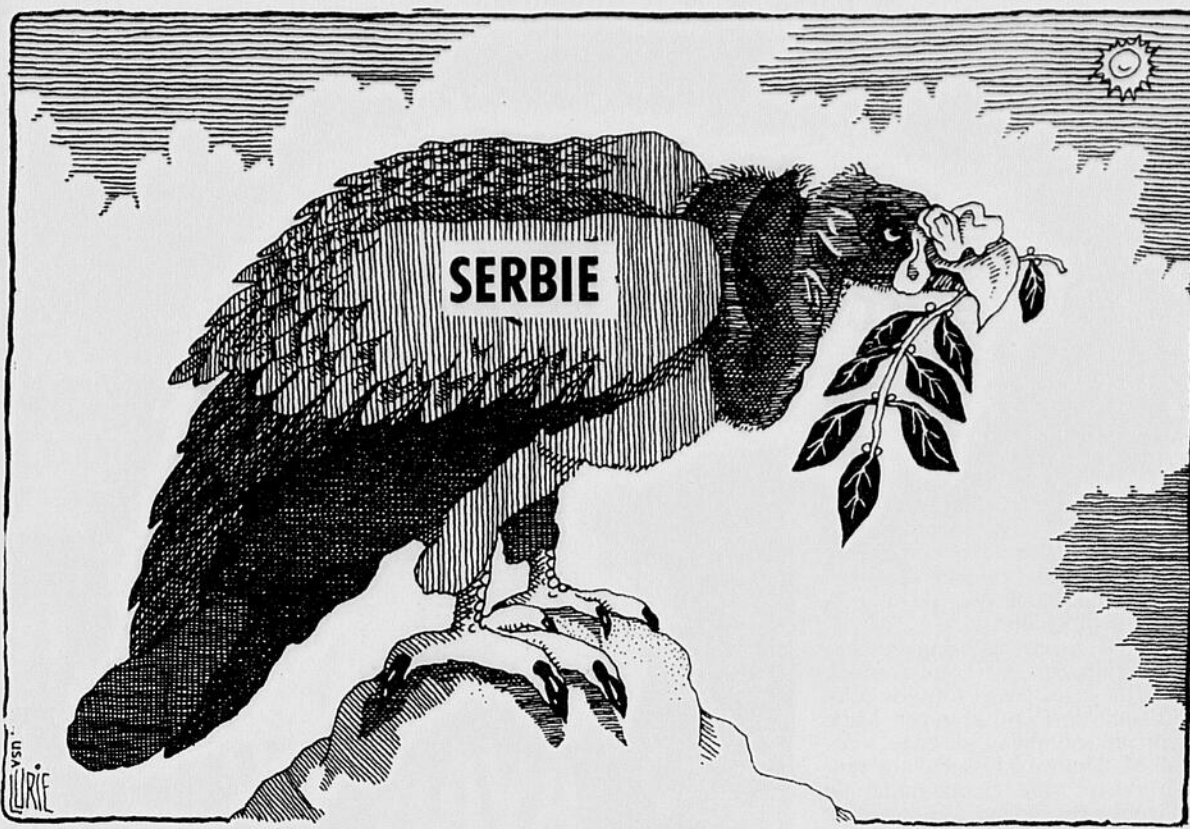
Mais les responsables européens estiment que la récession et la tempête monétaire ont eu pour effet positif de purger le SME des monnaies faibles ou surévaluées qui minaient sa stabilité.

Les Douze peuvent donc préparer sur une base saine la création, au 1er janvier 1994, de l'Institut monétaire européen (IME), embryon de la future banque centrale.

Sans même évoquer la guerre dans l'ex-Yougoslavie, où les Douze ont tacitement admis leur impuissance, les priorités sont en revanche moins clairement définies sur le plan politique.

Le débat le plus important des prochains mois portera sur l'élargissement de la Communauté aux pays candidats — Suède, Finlande, Norvège et Autriche — et, au-delà, sur son ouverture aux nouvelles démocraties de l'Est de l'Europe.

Le Danemark et le Royaume-Uni veulent élargir le plus rapidement possible la CE à des pays proches de leurs thèses pour éviter la «dérive vers une intégration trop poussée».



Le vautour de la paix

## TRIBUNE LIBRE

### Les agresseurs sexuels et le SIDA

À l'Éditeur,

Vous savez sans doute que, très souvent, notre système judiciaire prend davantage en compte les droits des criminels que ceux des victimes. Ainsi, les femmes et les hommes victimes de viol voient leurs souffrances, déjà considérables, accrues par la crainte d'avoir contracté de leur agresseur une maladie infectieuse, voire mortelle. Oui, ces choses-là arrivent, de nos jours. Or actuellement, notre code pénal ne comporte aucune disposition stipulant qu'il faut analyser le sang des personnes inculpées d'agression sexuelle.

Il faut faire comprendre aux agresseurs sexuels qu'ils ont commis un crime répugnant parce qu'ils ont brimé le droit de leurs victimes à la sécurité et que, en conséquence, ils méritent de perdre bon nombre de leurs droits. Nos lois doivent refléter notre époque. Il est donc ridicule et injuste, à l'heure où beaucoup de gens vivent dans la crainte de contracter le SIDA, de ne pas analyser le sang des personnes inculpées d'agression sexuelle.

Le Centre canadien de ressources aux victimes de crimes a proposé à la députée de Brome-Missisquoi, Gabrielle Bertrand, une

modification du code pénal qui mérite l'appui de tous les parlementaires. Selon cet amendement, le tribunal pourrait ordonner une analyse sanguine s'il y a des raisons de penser que la victime a été exposée à la contamination et si le prélèvement sanguin ne pose aucun danger pour la vie ou la santé de la personne qui le subit. A mon avis, il aurait fallu prendre cette mesure il y a belle lurette: il est en effet grand temps qu'on rende justice aux victimes de crimes violents.

David Kilgour  
Député fédéral, Edmonton

### Un anniversaire à souligner

Le 22 mai prochain, l'Association des personnes sourdes de l'Estrie célébrera son 25e anniversaire de fondation. Que de chemin parcouru depuis les premières rencontres pour la mise en place de l'Association! Alors que chaque personne sourde vivait isolée, il en a fallu du courage et de la persévérance pour les regrouper. Le défi était de taille: vaincre les préjugés sociaux qui mettaient à part celles et ceux qui étaient différents.

Le désir de rendre service à ses membres, le goût de vivre des expériences variées, la foi en sa capacité de favoriser l'insertion sociale, ont fait en sorte que l'Association est maintenant reconnue et respectée. Notre premier objectif a été de créer des liens de la confiance et de

la solidarité en multipliant les rencontres sociales. Cette base établie, il nous a fallu aller plus loin: organiser des journées d'études traitant des problèmes rencontrés dans nos milieux, des droits qui sont nôtres, des avenues technologiques qui améliorent notre qualité de vie.

Nos efforts d'intégration commencent à porter fruit. Ainsi, le langage des signes, comme moyen de communication, est reconnu dans certaines universités qui offrent le cours L.S.O. (langage des signes québécois) comme cours complémentaire en éducation. L'Université de Sherbrooke nous a accueillis pendant trois ans. Le Cégep de Sherbrooke nous ouvre ses portes trois soirs par semaine, depuis neuf ans. La Commission scolaire a aussi

proposé ce cours à la population. Ce cours est donné par des personnes sourdes, suivant le programme L.S.O., bien structuré et bien adapté.

Qui n'a pas eu un jour ou l'autre à côtoyer une personne sourde dans un commerce, à l'hôpital, dans un CLSC? Connaître les bases de notre langage, c'est nous aider à mieux vivre.

Notre 25e nous permettra de revivre d'heureux moments, de fraterniser avec les nombreuses autres Associations de la province, de croire que les personnes sourdes ont à contribuer à bâtir un monde plus harmonieux. Célébrez avec nous!

Rachel Bédard  
Coordonnatrice du 25e

Des jeunes Danois pro-Maastricht célébraient mardi soir après l'annonce des résultats du référendum.

Le rendez-vous de 1996

En revanche, la plupart des autres pays, qui souhaitent parfaire l'édifice de Maastricht avant d'entamer les pourparlers d'adhésion, l'ont accepté à contre-cœur pour inciter les Danois à dire «Oui», mais ils sortent maintenant du bois.

Ces pays craignent que Stockholm et Oslo ne tentent d'arracher les mêmes concessions que les Danois sur la monnaie unique ou la défense, alors que l'Europe de Maastricht est selon eux à prendre ou à laisser, avec toutes ses implications.

Paris, Bonn et Bruxelles estiment que, si les enjeux ne sont pas clairement définis, les nouveaux États membres bloqueront le développement ultérieur de la Communauté, notamment lors de la conférence intergouvernementale prévue dès 1996 pour réaliser un nouveau pas vers l'Union européenne.

A plus court terme, les Douze se préparent à un affrontement sur les modifications institutionnelles qui permettraient à la CE de fonctionner efficacement avec 16 États membres ou plus.

Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères, a lancé le pavé dans la mare en évoquant cette nécessité.

La France et d'autres grands pays craignent de voir leur voix étouffée par une légion de petits pays dans une Communauté élargie si les règles actuelles, qui accordent

un poids pratiquement égal à tous les États membres, restent inchangées.

«Le poids du Luxembourg ne peut être égal à celui de la Grande-Bretagne», souligne un membre du gouvernement français.

Or, ces modifications — nombre de votes par pays au sein du Conseil des ministres et attribution des présidences de la CE — risquent d'être très mal prises par les «petits».

«Une nouvelle crise est inévitable», estime un haut fonctionnaire de la Commission. «Mais il faut clarifier une fois pour toutes et cesser de paralyser l'Europe.»

# Vivre

## La passion de Monique Bergeron: confectionner des robes d'antan

Alain GOUJIL

Rock Forest

Il y en a pour qui l'Histoire se

vit à travers la philatélie ou encore en collectionnant des pièces de monnaie. Monique Bergeron, elle, voyage à travers le temps en con-

fectionnant des vêtements d'antan.

Sa garde-robe compte 62 pièces couvrant cinq siècles. Des robes à crinolines, à cerceaux, des toxédo, des queue de pie, des robes en tulle, bordées de dentelle, sans oublier sa pièce-maîtresse: une réplique de la robe de bal de l'impératrice Sissi d'Autriche.

### Depuis l'enfance

Du plus profond de ses souvenirs, Monique Bergeron se rappelle avoir toujours eu cette fascination pour le faste et l'exubérance des robes que portaient les princesses et les duchesses aux siècles derniers.

«J'avais à peine huit ans que je commençais déjà à dessiner des robes. Plus tard, je me suis intéressée à l'évolution des robes en feuilletant des livres d'histoire. Ne me demandez pas comment cette passion-là m'est venue, je ne le sais pas moi-même. Mais j'adore ça», dit-elle.

Cette fascination pour les costumes l'a poussée toute sa vie. Placière au théâtre Granada dans les années 50, elle se rappelle davantage des jolies robes qui défilaient dans les films de l'époque que des intrigues elles-mêmes.

### Présentation au Granada

Et puisqu'il est question du théâtre Granada, Monique Bergeron s'appête à y retourner, le 23 mai. Ce jour-là, 19 mannequins défilent dans ses robes et ses costumes d'antan dans l'architecture typique du théâtre Granada. Les profits de cette soirée seront versés à la Rose des Vents.

À force de confectionner toutes ces robes, Monique Bergeron a fini par se retrouver avec une intéressante collection. De quoi monter un défilé de mode original et qui fait voyager dans le temps.



Monique Bergeron (à gauche) n'est pas peu fière des robes d'antan qu'elle a créées de ses propres mains. Linda Roy, Pauline Langlois et les petites Roxanne et Mélissa Rodrigue en exhibent quelques-unes.

Téléphoto par Christian Landry



### En marge du congrès international Québec-France à Sherbrooke

La régionale de Sherbrooke de l'Association Québec-France organise les 29, 30, 31 juillet et 1er août un congrès international auquel sont attendus près de 600 participants, dont la moitié viendront de France. Plusieurs activités sont prévues lors de cette rencontre: spectacles, visites en région, ateliers, etc. Pour les besoins d'hébergement, le comité responsable est actuellement à la recherche d'Estriens intéressés à accueillir des Français cet été. On peut offrir le gîte en communiquant après 18h avec Pierre Jacques au 847-0166 ou Guy Comeau au 847-1280. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Alice Thérout, présidente de la régionale, Diane Lacasse, Jean-Rock Perron, Danielle Lemaire, Jean-Jacques Bégin, président du congrès, Jocelyne Laurent, Réjeanne McDonald, Claire Boisvert, France Champagne, Pierre Jacques, Maryse Brodeur, Rose Dodier et Caroline Roberge.

Téléphoto par Claude Croiselière

**Le bel homme**

**L'élégance par l'accessoire...**

Le Bel Homme, une toute nouvelle boutique à Sherbrooke où l'homme actuel, ou toute personne qui le veut élégant, trouvera une large gamme d'accessoires qui sauront le distinguer.

**NOUVELLE BOUTIQUE**

**Venez nous voir au Mail intérieur des Promenades King !**

# Prêt-rachat Royal<sup>®</sup>

## Allégez vos mensualités de 20%

Et dites: c'est mon auto à moi!

Déboursez jusqu'à 20% de moins chaque mois pour votre auto avec le Prêt-rachat Royal. Si vous voulez profiter des avantages d'être propriétaire de votre auto sans avoir à payer une pleine mensualité, le Prêt-rachat Royal est la solution rêvée. La Banque Royale a mis au point une formule par laquelle vous ne remboursez pas, avant l'échéance du prêt, le capital que représente la valeur de revente garantie de votre auto.

C'est donc dire qu'au terme du prêt-rachat, vous avez le choix: vous pouvez refinancer le solde et garder la voiture, vous pouvez la revendre et conserver le profit après avoir remboursé le solde du prêt ou tout simplement la remettre à un agent désigné. Vous pouvez faire ce qui vous chante.

Taux privilégié  
**8.25%**  
annuel\*\*

Beaucoup plus avantageux qu'une location, le Prêt-rachat Royal vous facilite l'accès à la propriété d'un véhicule. Offert sans frais supplémentaires, le Prêt-rachat Royal couvre jusqu'à 100% du prix d'achat (y compris les taxes) d'une auto neuve ou d'occasion (un an maximum) et vous propose un taux d'intérêt fixe ou variable.

Avec le Prêt-rachat Royal, vous obtenez aussi, sans frais, l'option Pare-Choc\* qui vous protège durant la première année en cas de perte totale. Pour quelques dollars par mois, vous sentirez plus tranquille avec une assurance-vie et invalidité grâce au Plan Protection Plus\*.

Allez rencontrer un de nos spécialistes en prêt personnel et obtenez tous les détails sur le Prêt-rachat Royal, «un véhicule d'emprunt haute performance» qui réduit vos mensualités tout en vous faisant profiter des avantages d'avoir une auto bien à vous.  
Montréal: 987-8000 En province: 1 800 363-3967



**BANQUE ROYALE**

\* Marques déposées de la Banque Royale du Canada  
\*\* Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque de commerce  
\*\*\* Taux en vigueur en date du 12 mai 1993. Termes de 3, 4 ou 5 ans. Il peut être modifié sans préavis. Communiquez avec la succursale de la Banque Royale la plus près pour connaître le taux courant.

Le fabricant de prêts-auto le plus innovateur au pays

